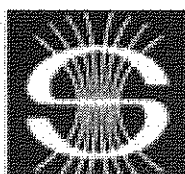


MALTERIES FRANCO-BELGES

Société Anonyme au capital de 15.123.000 €
Quai du Général Sarrail - 10400 NOGENT SUR SEINE
552 121 816 RCS TROYES

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2011



MALTERIES FRANCO-BELGES

Société Anonyme au capital de 15.123.000 €
Quai du Général Sarrail - 10400 NOGENT SUR SEINE
552 121 816 RCS TROYES

SOMMAIRE

Attestation du responsable du rapport financier annuel.....	3
Rapport de Gestion	4
Rapport sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne	14
Comptes sociaux 2011	22
Comptes consolidés 2011	55
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels.....	82
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.....	86
Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application du dernier alinéa de l'article L 225-235 du Code de Commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration	89
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées	92



MALTERIES FRANCO-BELGES

Société Anonyme au capital de 15.123.000 €
Quai du Général Sarrail - 10400 NOGENT SUR SEINE
552 121 816 RCS TROYES

**ATTESTATION DU RESPONSABLE
DU RAPPORT ANNUEL**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Christophe PASSELANDE
Président du Conseil d'Administration-Directeur Général



MALTERIES FRANCO-BELGES

Société Anonyme au capital de 15.123.000 €
Quai du Général Sarrail - 10400 NOGENT SUR SEINE
552 121 816 RCS TROYES

RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 NOVEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réuni en Assemblée Générale afin de vous rendre compte de l'activité et des résultats de votre Société durant l'exercice social clos le 30 Juin 2011 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et renseignements complémentaires nécessaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur qui vous sont présentés et qui ont été tenus à votre disposition, au siège social, dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

1. La Production

Votre Société a produit, cette année, dans l'ensemble de ses sites qui ont fonctionné à pleine capacité 264.186 tonnes de malt, en augmentation de 1,9% par rapport à la campagne précédente.

Il est à noter également que l'atelier de torréfaction de la malterie de Pithiviers a pour la première fois produit plus de 8.000 tonnes de malt spéciaux, confirmant le choix stratégique d'investissements de développement réalisés au cours des derniers exercices.

Les coûts unitaires de production, en raison principalement de la baisse des coûts d'énergie, ont globalement diminué de 2,7% par rapport à l'année précédente, les sites ouverts au marché libre du gaz et d'électricité ayant en effet bénéficié de tarifs inférieurs à l'exercice précédent.

2. L'achat des matières premières

La récolte d'orge de brasserie 2010 a été de qualité moyenne, la disponibilité française a néanmoins permis d'assurer la couverture de l'ensemble des usines dans de bonnes conditions et de produire des malts conformes aux cahiers des charges des clients brasseurs.

Du fait de problèmes importants de récolte dans les autres pays d'Europe, le marché s'est fortement apprécié dès l'été 2010 et est resté ferme tout au long de l'année, supporté par des prix élevés pour l'ensemble du complexe céréalier.

Toutefois, MALTERIES FRANCO-BELGES s'étant couvert avant la récolte pour la majorité de ses contrats n'a pas subi la volatilité des marchés. Dans ces conditions, le coût moyen unitaire à la tonne des achats a diminué de 16 % par rapport à l'exercice précédent et ce dernier étant inférieur à celui retenu dans les contrats de vente de malt a permis en outre une amélioration sensible de la rentabilité de votre Société.

3. L'activité commerciale

Après une année 2009 en recul, les ventes de bière sont reparties légèrement à la hausse sur 2010 ; cependant, cette tendance mondiale doit s'apprécier région par région du fait des fortes disparités existantes.

En corrélation avec la croissance économique, le marché de la bière a progressé en Asie et en Afrique de + 5 % chacune et en Amérique Latine de + 4%. Cette tendance a profité pleinement à votre Société qui a une activité fortement orientée export.

En revanche, la tendance est à l'inverse sur les autres grands marchés. Ainsi, le marché en Amérique du Nord a baissé de - 1% et celui de l'Union Européenne de - 2,5% et le reste de l'Europe a enregistré un repli de -3 %. Ce dernier, bien que n'étant pas encore un marché mature, a subi la baisse du pouvoir d'achat lié à la crise économique sévissant dans cette zone, zone qui présente encore du potentiel de croissance.

Dans ce contexte, votre Société a vendu 269.642 tonnes de malt, volume en augmentation de 6 % par rapport à l'année précédente et supérieur à la production permettant ainsi la réduction des stocks. La répartition des ventes reflète le marché mondial : 39 % à destination de l'Union Européenne (contre 44 % en 2010) et le solde en faveur des Pays-Tiers, avec pour ce dernier, une progression équilibrée sur les trois grandes zones Asie, Amérique Latine et Afrique.

DÉMARCHE ASSURANCE-QUALITÉ

Votre Société a poursuivi la démarche Assurance Qualité engagée au sein du Groupe SOUFFLET ; Qualité des produits et des services, Sécurité Alimentaire, Sécurité du personnel et Environnement restent au centre de ses préoccupations.

Cette démarche permet ainsi à votre Société de bénéficier d'une certification unique Qualité – Sécurité – Environnement pour l'ensemble de ses sites, depuis 2007.

En outre, le Groupe SOUFFLET qui porte une attention particulière et prioritaire à la sécurité des personnes a multiplié les initiatives et les leviers d'actions à cet effet au travers principalement de formations et de programmes de prévention. Malgré ces efforts, votre Société a dénombré cette année 5 accidents de travail avec arrêt ; aucun accident grave n'est cependant à déplorer.

RISQUE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Votre Société est, de par son activité, soumise à une autorisation d'exploiter délivrée par arrêté préfectoral. Nous vous rappelons qu'elle est, de ce fait, tenue de respecter des règles et des normes en matière d'environnement relatives à la pollution de l'air et des eaux, aux nuisances sonores et au traitement des déchets.

Sur le plan de la sécurité des personnes, votre Société applique les normes réglementaires concernant notamment les appareils à pression, les utilisations d'appareils électriques et de moyens de levage. En outre, nous vous rappelons que la Division Malterie du Groupe SOUFFLET a, comme indiqué précédemment, engagé une démarche sécuritaire importante et qu'à ce jour, l'ensemble des sites de la Division Malterie, dont ceux MALTERIES FRANCO-BELGES, a obtenu la certification OHSAS 18001.

ACTIVITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les principaux projets en Recherche et Développement ont été menés au travers de partenariats.

Dans le cadre des associations professionnelles françaises et européennes, un effort particulier est fait sur l'optimisation du process en vue de la réduction des consommations d'énergie et la qualité des eaux à la sortie des stations d'épuration.

INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS

Les investissements réalisés au titre de cet exercice, pour un montant global de 2.982.700 €, ont été consacrés outre aux travaux habituels de maintien des outils, à la poursuite de la rénovation des germoirs à Prouvy et aux travaux de mise en conformité du site de Pithiviers.

AFFAIRES SOCIALES

L'effectif moyen de votre Société est relativement stable : au 30 Juin 2011 il comptait 100 salariés contre 106 au titre de l'exercice précédent.

L'effort de formation de l'année écoulée est resté important, représentant 2,3 % de la masse salariale brute. Les heures de formations ont été dispensées, pour 37 % au collège « Cadres et Agents de Maîtrise » et pour le reste au collège « Employés et Ouvriers ».

FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Prise et cession de participations

Votre Société n'a pris ni cédé, au cours de cet exercice, aucune participation significative dans le capital d'une autre Société ayant son siège social en France.

Par conséquent, sa participation dans le capital de sa seule filiale, la Société COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MALTERIES, de 47,71 % est restée identique à celle de 2010 ; les participations détenues par cette dernière étant sensiblement comparables également à celles de l'exercice précédent, étant toutefois précisé que sa filiale tchèque, la Société SLADOVNY SOUFFLET CR-SSCR a cédé en Juin 2011 l'intégralité des actions qu'elle détenait dans le capital de la Société BMC.

2. Activité des sociétés basées à l'Est

Dans les pays d'Europe Centrale, la consommation de bière a continué de décroître au cours de l'année 2010 en corrélation avec la situation économique. Dans les pays de la Communauté des Etats Indépendants, la situation est hétérogène ; si la Russie, quatrième marché mondial en volume, a enregistré une baisse de - 5% touchée par les mesures drastiques contre la consommation d'alcool, cette dernière a, en Ukraine et au Kazakhstan, en revanche progressé de + 3 % et + 34 % respectivement.

Dans ce contexte, la surcapacité existante dans le marché du malt n'a pas été absorbée et a continué de peser sur le taux d'utilisation des outils.

En outre, les mauvaises récoltes d'orge de brasserie ont complexifié l'approvisionnement des usines. En Europe Centrale, la synergie entre les pays a toutefois permis de limiter les importations en provenance de l'Europe de l'Ouest et de maintenir, ainsi, un coût d'approvisionnement compétitif, contrairement aux unités de production basées dans les pays de la Communauté des Etats Indépendants qui ont du importer massivement des orges d'Europe de l'Ouest du fait des difficultés d'approvisionnement en orges locales.

Les coûts de production sont restés stables en valeur unitaire, la hausse d'activité, comme détaillée ci-après, ayant permis de compenser les augmentations liées à l'inflation et à l'énergie.

Les contrats de partenariat existants avec les brasseurs présents dans cette zone ont joué pleinement au titre de cette campagne.

a) La production

La production de malt, toutes malteries confondues, ressort à 852.200 tonnes, en progression de + 6,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Dans les pays d'Europe Centrale, elle a diminué de - 5,7 % à 563.000 tonnes, afin de réduire les stocks de malt. Avec la reprise d'activité, les malteries situées dans les pays de la Communauté des Etats Indépendants ont produit 289.200 tonnes en progression de + 42%, sans toutefois retrouver la pleine capacité.

b) L'activité commerciale

Les ventes se sont élevées, quant à elles, à 910.300 tonnes, soit une progression de + 12% par rapport à l'année précédente. L'Europe Centrale avec un volume de 607.600 tonnes progresse de + 10% et les pays de la Communauté des Etats Indépendants, avec 302.700 tonnes vendues, enregistre une hausse de +15%. Dans les deux zones, les livraisons sont supérieures à la production.

En Europe Centrale, les marges unitaires, conformes aux prévisions, ont diminué sensiblement par rapport à l'exercice précédent, qui avait bénéficié de gains importants sur les achats d'orge. Dans les pays de la Communauté des Etats Indépendants, les marges unitaires ont retrouvé un niveau acceptable, l'exercice dernier ayant enregistré de fortes pertes sur les orges.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous vous précisons qu'aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Après un début d'année 2011 positif, notamment grâce à un printemps précoce et chaud sur l'Europe, qui a bénéficié à l'exercice 2010/2011, le marché de la bière en Europe restera encore difficile sur la fin de l'année et en 2012. Le retour à la croissance est étroitement lié à l'environnement économique et reste très incertain sur les mois à venir.

Pour le reste du monde, la tendance est au ralentissement en corrélation avec la croissance. Cependant, l'activité Export reste soutenue à partir des malteries françaises avec un portefeuille commercial bien engagé grâce aux partenariats développés au cours des dernières années.

La récolte 2011 qui s'annonçait correcte à la veille des moissons, s'avère en fait décevante tant en qualité qu'en quantité du fait des pluies qui ont séviés sur l'Europe en juillet et août dernier. En France, la récolte est moins bonne que celle de 2010 tout en étant, cependant, de meilleure qualité que celle des pays voisins. En Europe Centrale, le réseau de collecte dans les différents pays du Nord au Sud devrait permettre à votre Société une assez bonne couverture de ses usines. En revanche, dans les pays de la Communauté des Etats Indépendants, les volumes disponibles en local ne permettront pas de satisfaire la demande, il sera donc nécessaire d'avoir de nouveau recours à l'importation cette campagne.

RESULTATS – AFFECTATION

1. Examen des comptes et résultats de la Société MALTERIES FRANCO-BELGES

Les comptes, qui vous sont présentés, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent et l'accord de péréquation existant entre les trois Sociétés de la Division Malterie du Groupe SOUFFLET, tel que défini dans l'annexe comptable, a été appliqué. Dans ces conditions, la quote-part de marge attribuée à MALTERIES FRANCO-BELGES s'est élevé, au titre de cet exercice, à (570.196) € (charge).

Au cours de cet exercice, votre Société a réalisé un chiffre d'affaires de 91.139.347 €, en diminution de 2,35 % par rapport à l'exercice précédent pour les raisons évoquées précédemment. Ses charges d'exploitation se sont élevées à 81.356.143 € contre 85.445.921 € pour l'exercice précédent.

En conséquence, la Société a dégagé un résultat d'exploitation bénéficiaire de 9.090.558 €.

Le résultat courant avant impôt ressort à 8.624.536 €, après prise en compte d'une charge correspondant à la quote-part de perte attribuée, telle que mentionnée ci-dessus, de (570.196) € et d'un résultat financier de 104.174 €.

Votre Société a par ailleurs enregistré un résultat exceptionnel négatif de (1.196.335) € en raison principalement d'une dotation aux amortissements dérogatoires pour 1.221.046 € d'une part et d'une provision pour hausse de prix à hauteur de 741.840 € d'autre part, et a constaté un impôt sur les Sociétés de 2.622.401 €.

Dans ces conditions, votre Société a clôturé ses comptes au 30 Juin 2011 sur un bénéfice net de **4.765.605,05 €**. Pour mémoire, l'exercice clos au 30 Juin 2010 s'est soldé par un résultat bénéficiaire de 7.479.784,10 €.

1. Proposition d'affectation du résultat de la Société MALTERIES FRANCO-BELGES

Nous vous proposons de bien vouloir, d'une part, approuver les comptes annuels au 30 Juin 2011, tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net, ainsi qu'indiqué ci-dessus, de 4.765.605,05 € et d'autre part, affecter ce résultat bénéficiaire de la manière suivante :

- versement d'un dividende pour un montant total de 3.000.703,20 €
- le solde, au compte « Autres Réserves », soit 1.764.901,85 €

Si vous approuvez cette répartition, le dividende net de l'exercice 2010/2011 serait fixé à 6,05 € par action. Ce dividende, éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3 du Code Général des Impôts, sera mis en paiement à partir du 13 Décembre 2011.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes suivantes ont été distribuées à titre de dividende au titre des trois derniers exercices :

Exercices	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Dividendes	-	-	9,60 €

Enfin, nous vous précisons que les capitaux propres de la Société ressortent au 30 Juin 2011 à 73.843.856 €.

2. Dispositions de l'article 39.4 du C.G.I – Charges non déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts, nous vous informons que les charges et dépenses visées par ce texte s'élèvent à 5.930 € au titre du présent exercice.

3. Résultats financiers des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de Commerce, nous vous précisons que le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices est joint au présent rapport.

4. Tableau des délégations

Est joint également au présent rapport, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 4, du Code de Commerce, un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital.

DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-dessous la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs de la Société, par date d'échéance :

	Total	< 30 jours	31-60 jours	+ 60 jours
Exercice clos le 30/6/2010	6.479.397 €	6.522.738 €	3.428 €	(46.769) €
Exercice clos le 30/6/2011	3.814.455 €	3.814.442 €	9.214 €	(9.201) €

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE MALTERIES FRANCO-BELGES

Le périmètre de consolidation au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2011 comprend, comme l'année précédente, la Société MALTERIES FRANCO-BELGES et la Société COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MALTERIES mise en équivalence. Toutefois ce périmètre a évolué par rapport à l'exercice précédent pour tenir de la cession, comme indiqué précédemment, de la Société BMC (République Tchèque) par la Société SLADOVNY SOUFFLET CR-SSCR. La liste des Sociétés consolidées avec indication de leur pourcentage d'intérêts et de contrôle et de leur mode de consolidation est présentée dans l'annexe aux comptes consolidés.

Compte tenu du contexte décrit ci-dessus, la contribution consolidée après impôts de la Société MALTERIES FRANCO-BELGES s'élève, cette année, à 5.831.341 € contre un résultat bénéficiaire l'année dernière de 7.398.114 €. La quote-part du résultat de la Société COMPAGNIE INTERNATIONALE DES MALTERIES (et ses filiales) dans le résultat consolidé s'élève à 5.345.427 €. Pour mémoire, l'année dernière cette quote-part était de 8.789.898 €

Dans ces conditions, les comptes consolidés de la Société MALTERIES FRANCO-BELGES au 30 Juin 2011 se soldent par un bénéfice net de 11.176.768 € contre 16.188.012 € au 30 Juin de l'année précédente.

Nous vous proposons, conformément aux dispositions légales, d'approuver les comptes consolidés au 30 Juin 2011, tels qu'ils vous sont présentés.

COMITE D'ENTREPRISE

Nous vous indiquons, en application de l'article L. 2323-8 du Code du Travail, que le Comité d'Entreprise n'a formulé, à ce jour, aucune observation sur la situation économique et sociale de la Société, ainsi que sur les comptes et propositions soumis à votre approbation, susceptible de faire l'objet d'une communication spéciale dans le cadre du présent rapport.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention nouvelle donnant lieu à application de l'article L. 225-86 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-39 DU CODE DE COMMERCE

La liste des conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales a été tenue à votre disposition dans les délais légaux et communiquée à vos Commissaires aux Comptes.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX – GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Nous vous précisons que pour des raisons de confidentialité les rémunérations et/ou avantages de toute nature versés durant l'exercice aux mandataires sociaux ne sont pas communiqués dans le présent rapport.

Nous vous rappelons par ailleurs que la Société MALTERIES FRANCO-BELGES ne se réfère pas au Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF dans sa version consolidée de Décembre 2008, comprenant le code d'Octobre 2003 complété par les recommandations AFEP/MEDEF d'Octobre 2008 en ce qui concerne la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, les dirigeants de MALTERIES FRANCO-BELGES ne percevant aucune rémunération et ne bénéficiant d'aucun avantage en nature au titre de leur mandat social, et n'étant liés, en outre, par aucun contrat de travail avec la Société.

Conformément aux dispositions légales, vous trouverez en annexe la liste des mandats et fonctions exercés dans toute Société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons que les mandats de la Société CONSTANTIN ASSOCIES et de la Société KPMG, Co-Commissaires aux Comptes titulaires et de Monsieur BONHOMME et de la SCP JC ANDRE & Autres, Co-Commissaires aux Comptes suppléants arrivent à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

Nous vous demandons de bien vouloir renouveler la Société KPMG et la SCP JC ANDRE & Autres dans leurs fonctions de Co-Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant, pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2017.

Nous vous demandons également de bien vouloir nommer la Société MAZARS & GUERARD, en qualité de Co-Commissaire aux Comptes titulaire et Monsieur Loïc WALLAERT, aux fonctions de Co-Commissaire aux Comptes suppléant, tous deux domiciliés à PARIS LA DEFENSE (92075), Tour Exaltis – 61 rue Henri Régnauld, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2017.

COURS DE L'ACTION - ACTIONNARIAT

1. Cours de l'action

Le cours de l'action MALTERIES FRANCO-BELGES en Bourse de PARIS a évolué, durant l'exercice, entre 175 €, cours le plus haut, et 112 €, cours le plus bas. A titre d'information, le cours de l'action au 28 Juin 2011 a clôturé à 158 €.

Pour comparaison, le cours de l'action de votre Société a évolué au titre de l'exercice précédent, entre 127,90 €, cours le plus haut, et 86,02 €, cours le plus bas.

2. Actionnariat

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons que la Société MALTERIES SOUFFLET, possédait, au 30 Juin 2011 plus des dix-huit vingtièmes du capital social et plus des dix-neuf vingtièmes des droits de vote et qu'aucun autre actionnaire ne détenait à cette dernière date une participation égale ou supérieure à 5 % dans le capital de votre Société.

SITUATION D'ENDETTEMENT DE VOTRE SOCIETE

Conformément à l'article 225-100 alinéa 3 du Code de Commerce, nous vous indiquons que l'endettement net de notre Société s'est réduit de 51 % par rapport à l'exercice précédent.

Cette évolution est la conséquence du maintien d'un niveau de rentabilité satisfaisant et de la baisse du Besoin en Fonds de Roulement et d'Exploitation.

Dans ce contexte, le ratio d'endettement s'établit à 5.6 %, ce qui laisse notre Société dans une situation extrêmement saine pour faire face à l'environnement volatil actuel.

Nous vous proposons enfin, après lecture du présent rapport, et des rapports de vos Commissaires aux Comptes de vous prononcer sur le texte des résolutions que nous soumettons à votre vote.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>30/06/2011 12</i>	<i>30/06/2010 12</i>	<i>30/06/2009 12</i>	<i>30/06/2008 12</i>	<i>30/06/2007 12</i>
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	15 123 000	15 123 000	15 123 000	15 123 000	15 123 000
Nombre d'actions - ordinaires	495 984	495 984	495 984	495 984	495 984
Nombre maximum d'actions à créer					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	91 139 347	93 335 449	106 009 962	90 343 175	80 348 286
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	10 821 402	13 673 027	9 742 058	3 896 363	2 603 644
Impôts sur les bénéfices	2 622 401	3 931 053	937 742	5 248	(813 685)
Participation des salariés	40 195	106 480	34 513	51 394	44 329
Dot. Amortissements et provisions	3 393 201	2 155 710	3 979 179	3 588 158	5 654 530
Résultat net	4 765 605	7 479 784	4 790 624	251 562	(2 281 530)
Résultat distribué		4 761 446,00			
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	16,45	19,43	17,68	7,74	6,80
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	9,61	15,08	9,66	0,51	-4,60
Dividende attribué		9,60			
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	100	106	103	104	121
Masse salariale	2 946 670	3 095 604	2 851 641	2 931 568	3 326 050
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 407 511	1 314 263	1 383 040	1 430 764	1 597 319

MALTERIES FRANCO-BELGES
Société Anonyme au capital de 15.123.000 €
Quai du Général Sarrail - 10400 NOGENT SUR SEINE
552 121 816 RCS TROYES

TABLEAU DES DÉLÉGATIONS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2011

Délégation de compétence :

NEANT

Délégation de pouvoirs :

NEANT

Fait à NOGENT SUR SEINE
Le 10 Octobre 2011

Président du Conseil d'Administration-Directeur Général
Monsieur Christophe PASSELANDE

MALTERIES FRANCO-BELGES

Société Anonyme au capital de 15.123.000 €
Quai du Général Sarrail - 10400 NOGENT SUR SEINE

552 121 816 RCS TROYES

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION sur la composition et les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société

En application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce, je vous rends compte, en ma qualité de Président du Conseil d'administration, de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

La Société a décidé de se référer volontairement au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF, dont la version consolidée de décembre 2008 peut être consultée sur le site du MEDEF. Conformément à l'article L.225-37 alinéa 7 du Code de commerce, le présent rapport précise les dispositions de ce Code de gouvernement d'entreprise qui ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été.

Le présent rapport a été établi en collaboration avec la Direction Juridique et le Comité Contrôle Interne du Groupe SOUFFLET.

Il contient une description sur l'adéquation des procédures de contrôle interne et de gestion des risques dont il rend compte.

I – PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I.1 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de la Société MALTERIES FRANCO-BELGES, identique à celui de l'année précédente, est composé de :

- **M. Christophe PASSELANDE**, Directeur de la Division Malterie du Groupe SOUFFLET, Président du Conseil d'Administration-Directeur Général depuis le 1^{er} Janvier 2007.
- **La Société MALTERIES SOUFFLET**, représentée par M. Michel SOUFFLET, Président du Conseil de Surveillance de ETS J.SOUFFLET.
- **M. Jean-Michel SOUFFLET**, Président du Directoire de la Société ETS J.SOUFFLET.
- **La Société ETS J.SOUFFLET**, représentée par son Directeur Général, M. Raoul VEIT.
- **La Société MOULINS SOUFFLET**, représentée par Mme Laurence SOUFFLET, membre du Directoire de la Société ETS J.SOUFFLET.

Chaque Administrateur doit détenir et détient effectivement au moins 50 actions.

I. 2 - FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la Loi, le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre et, sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. A cet effet, le Président du Conseil d'Administration organise et dirige les travaux du Conseil, dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en

particulier, que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission et veille notamment à ce qu'ils disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Le Conseil d'Administration de la Société MALTERIES FRANCO-BELGES se réunit conformément aux statuts ; il n'est doté d'aucun règlement intérieur.

Les Administrateurs sont convoqués à chaque séance, en principe, au moins 8 jours avant la date fixée pour la tenue du Conseil, sauf urgence et chaque convocation est systématiquement assortie d'un ordre du jour détaillé. Les Commissaires aux Comptes sont convoqués par lettre recommandée avec accusé de réception, également 8 jours avant la tenue du Conseil d'Administration arrêtant les comptes annuels et semestriels.

A l'occasion des séances du Conseil, les Administrateurs reçoivent tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission. Hors séances du Conseil, les Administrateurs reçoivent régulièrement toutes les informations importantes sur la Société.

Au cours de l'exercice clos le 30 Juin 2011, les Administrateurs se sont réunis 4 fois en Conseil d'Administration avec un taux de participation de 100 %. Les Conseils d'Administration ont eu à traiter essentiellement des sujets suivants :

- Activité annuelle et semestrielle
- Examen et arrêté des comptes annuels et des comptes consolidés
- Modification statutaire – limite d'âge des Administrateurs
- Examen des documents prévisionnels
- Rédaction du rapport de gestion
- Autorisations diverses
- Cautions, avals et garanties

Chaque réunion du Conseil d'Administration fait l'objet d'un procès-verbal établi par le secrétaire du Conseil nommé à chaque réunion. Il est ensuite retranscrit dans le registre tenu à cet effet par la Société et est revêtu de la signature du Président et d'un Administrateur.

Aucun jeton de présence n'a été versé aux Administrateurs au titre de cet exercice.

La Société ne se réfère pas au Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF dans sa version consolidée de Décembre 2008, comprenant le code d'Octobre 2003 complété par les recommandations AFEP/MEDEF d'Octobre 2008 en ce qui concerne la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, les dirigeants de MALTERIES FRANCO-BELGES ne percevant aucune rémunération et ne bénéficiant d'aucun avantage en nature au titre de leur mandat social, et n'étant liés, en outre, par aucun contrat de travail avec la Société.

Dans le cadre de sa mission, le Président du Conseil d'Administration-Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Les pouvoirs du Directeur Général ne font l'objet d'aucune limitation statutaire, ni d'aucune limitation par le Conseil d'Administration.

I. 3 – MODALITES DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLEES GENERALES

Les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales sont indiquées dans l'avis de convocation adressé à chaque actionnaire titulaire d'actions inscrites en nominatif, ainsi que dans l'avis de convocation publié dans un journal habilité à recevoir les annonces légales pour le département du siège social, au moins 15 jours avant la date de la réunion de l'Assemblée Générale. Ces modalités figurent également dans l'avis de réunion valant convocation publié dans le BULLETIN D'ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES, au moins 35 jours avant la date de l'Assemblée. Ces informations sont, en outre, portées à la connaissance des actionnaires suivant avis mentionné sur le site internet de la Société.

II - LE DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

En préambule, le Groupe précise avoir pris connaissance des nouvelles dispositions d'adaptation du Droit des Sociétés au Droit Communautaire inscrites dans la Loi n° 2008-649 du 03 juillet 2008. En termes de procédures destinées à maîtriser le contrôle interne des entités consolidées (filiales), les règles et l'organisation mises en place, comme décrites ci-après, répondent aux objectifs d'évaluation du contrôle interne et de gestion des risques.

Pour ce qui concerne les travaux d'évaluation du dispositif de contrôle interne (comptable et financier inclus), ces derniers s'appuient sur le référentiel COSO et sur le cadre de référence de contrôle interne établi sous l'égide de l'AMF.

II.1. OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE :

Dans le cadre de ces activités, le Groupe Soufflet est confronté à un certain nombre de risques et aléas internes et externes. Afin d'y faire face, le Groupe a mis en place un dispositif de contrôle interne intégrant les sociétés de son périmètre de consolidation. L'objectif de ce dispositif est d'identifier, de quantifier, de prévenir et de contrôler autant que possible les risques de chaque Société, afin d'en limiter les impacts négatifs et afin d'atteindre ses objectifs opérationnels et stratégiques définis.

En vue de s'assurer la gestion rigoureuse et efficace de ses activités, le contrôle interne regroupe un ensemble de politiques et de procédures mises en œuvre par la Direction qui souhaite s'assurer que :

- les opérations sont correctement réalisées, sécurisées, optimisées et lui permettent ainsi d'atteindre les objectifs de base de performance, de rentabilité et de protection du patrimoine définis par le Groupe,
- les informations de nature comptable, financière ou de gestion sont fiables,
- les lois, les réglementations et les directives du Groupe auquel elle appartient sont respectées.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques soient totalement éliminés.

II.2. DESCRIPTION DE L'ORGANISATION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE INTERNE :

II.2.1. Le pilier du contrôle interne : le Directoire Groupe.

Le Directoire Groupe a pour préoccupation constante de mieux maîtriser les activités du Groupe. Dans cet objectif, il définit les principes généraux en matière de contrôle interne et s'assure de leur correcte mise en œuvre au sein du Groupe, la qualité des procédures de contrôle interne et leur correcte application contribuant par ailleurs au bon gouvernement d'entreprise. Ces principes généraux sont déclinés dans les Divisions et dans les Sociétés rattachées aux Divisions.

II.2.2. Acteurs du contrôle interne :

Les principaux acteurs du contrôle interne se situent à plusieurs niveaux :

Acteurs du contrôle interne de premier niveau - le Groupe :

- Le Comité contrôle interne
- Le Contrôle de Gestion Groupe et l'Audit interne
- Les Responsables opérationnels ou fonctionnels de la Holding

Le dispositif de contrôle interne défini par le Groupe est décliné au niveau de la Division et de la Société qui disposent toutes deux de leur propre système de contrôle interne, adaptés à leur activité et à leur organisation :

Acteurs du contrôle interne de deuxième niveau - La Division :

- La Direction de la Division

- Les Responsables opérationnels ou fonctionnels de la Division

Acteurs du contrôle interne de troisième niveau - la Société :

- La Direction de la Société
- Les Responsables opérationnels ou fonctionnels de la Société
- Les salariés

Le premier niveau de contrôle interne :

Le Comité contrôle interne Groupe :

Créé au cours du dernier trimestre 2003, ce comité réunit le Président du Directoire Groupe ainsi que plusieurs responsables de Division et de la Holding. Le premier objectif est de mettre en place les outils permettant d'évaluer les différents risques des Divisions composant le Groupe, le dispositif de contrôle interne permettant leur maîtrise.

Le Contrôle de gestion Groupe :

Le Contrôle de Gestion Groupe anime le processus de planification, budgétaire et de reporting du Groupe et le processus de décision d'investissement. Ce processus permet de suivre l'activité des Divisions et donc des Sociétés qui composent chaque Division.

A partir des axes stratégiques définis par le Président du Directoire, le Contrôle de Gestion Groupe est chargé de définir les instructions budgétaires permettant aux Divisions d'établir leur budget. Les résultats de gestion de la Société sont produits mensuellement par la Division puis transmis au Contrôle de gestion Groupe. Ils font notamment l'objet de contrôles de cohérence réalisés par le Contrôle de gestion Groupe et d'analyses d'écarts entre le réalisé et le budgété.

L'Audit interne :

Le Groupe dispose d'un service Audit Interne qui a pour vocation de remplir des missions d'évaluation du contrôle interne.

Dans ce cadre, les missions d'audit portent sur l'ensemble des domaines comptables, financiers et opérationnels des Sociétés du Groupe. Ces missions ont pour objet d'améliorer et fiabiliser l'ensemble du système de contrôle, d'identifier et de maîtriser les risques, d'identifier les opportunités de réduction des coûts, d'identifier le non respect des procédures, d'informer la Direction des dysfonctionnements, enfin d'analyser les ressources et proposer des modifications d'organisation dans un souci d'économie et d'efficacité.

Des missions spécifiques d'évaluation du contrôle interne des filiales étrangères avaient été réalisées au cours des années précédentes.

Au cours de cet exercice, des nouvelles missions d'audits opérationnels portant sur les flux achats/réceptions, stocks/production et ventes/expéditions ont été réalisées dans les malteries de Brazey en Plaine (France), de Backa Palanka (Serbie) et de Buzau (Roumanie). Ces audits s'inscrivent dans un plan d'audit pluriannuel (4 ans), l'objectif étant de s'assurer que les flux opérationnels sont correctement exécutés dans l'ensemble des sites, conformément aux règles Groupe. Les trois audits n'ont pas révélé de faiblesse de contrôle interne significative.

Le second niveau de contrôle interne : la Division

La Direction de la Division :

Les objectifs de contrôle interne définis par le Directoire Groupe sont déclinés dans la Division puis dans chaque Société rattachée à la Division.

Chaque Division dispose notamment d'un Responsable Administration Gestion qui encadre une équipe composée de contrôleurs de gestion et de comptables.

La Division, en premier lieu, élabore le budget conformément aux instructions budgétaires. Les résultats mensuels de chaque Division permettent, en second lieu, de suivre de façon continue l'évolution des performances de chacune des Sociétés rattachées à la Division et de s'assurer du respect des objectifs qui ont été fixés préalablement lors de l'établissement des budgets.

Les Responsables opérationnels ou fonctionnels de la Division :

La Direction de la Division s'appuie sur tous les responsables opérationnels et fonctionnels. Ils renforcent, à leur niveau et dans leur domaine de compétence spécialisé le dispositif de contrôle interne du Groupe.

Le troisième niveau de contrôle interne : la Société

La Direction de la Société :

Les objectifs de contrôle interne définis par le Directoire Groupe sont déclinés dans chaque Division puis dans chaque Société. La Direction de la Société s'assure, à son niveau, de leur correcte mise en œuvre ; la Direction s'assure ainsi de la réalité, de la validation et du correct traitement des opérations engageant la Société à travers :

- la séparation des tâches et des fonctions
- les procédures de décision et d'autorisation définies
- les procédures d'exécution, d'enregistrement et de contrôle des opérations
- les contrôles réalisés à partir des données existantes (résultats commerciaux, mensuels,...)

Les Responsables opérationnels ou fonctionnels de la Société :

Dans le cadre des objectifs de contrôle interne définis précédemment, la Direction de la Société s'appuie sur tous les responsables opérationnels et fonctionnels. Ils renforcent, à leur niveau et dans leur domaine de compétence spécialisé le dispositif de contrôle interne.

Les salariés :

Les salariés participent à l'efficacité du contrôle interne afférent à leur domaine opérationnel ou à leur fonction : en effet, ces derniers, en réalisant notamment des opérations d'autocontrôles, sont également acteurs du contrôle interne.

Les définitions de fonction précisent pour chacun la mission de base, les relations hiérarchiques, les liaisons fonctionnelles, les principales responsabilités, enfin les critères de performance. Des entretiens annuels d'évaluation du personnel, organisés entre le salarié et son responsable hiérarchique direct, permettent de renforcer ce premier niveau de contrôle interne (évaluation professionnelle avec revue des objectifs individuels et des plans d'actions).

II.2.3. Les références externes ou internes de la Société :

Des références externes ou internes permettent de structurer le contrôle interne de la Société :

L'éthique Groupe :

Un groupe de travail sur l'éthique a été constitué au cours de l'année 2003. L'objectif est de recenser et de définir les normes d'éthique ainsi que les règles de conduite propres à nos activités et à notre culture d'entreprise. De 2004 à 2006, un code propre à chacune des Divisions industrielles du Groupe a été rédigé en collaboration avec le Service Communication du Groupe puis diffusé à nos principaux clients. Il fait l'objet d'un rapport d'application de la Direction de la Division une fois par an.

Par ailleurs, la charte du Groupe SOUFFLET "Un Groupe à taille humaine" rappelle les valeurs fondamentales du Groupe.

Management de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement :

La sécurité des personnes fait partie des exigences prioritaires du Groupe. Pour y répondre, les efforts engagés lors des exercices précédents ont été poursuivis.

Les principaux risques sécurité alimentaire liés à nos produits sont sous surveillance permanente, et nous n'avons pas connu de crise majeure.

Dans le cadre de l'évolution de la démarche de Management de la Qualité, de la sécurité et de l'environnement vers le développement durable, la réalisation de bilans carbone se poursuit. A date, trois bilans carbone ont été réalisés dont un en France (malterie de pithiviers) et deux à l'étranger (malteries de Saint Pétersbourg, Russie et de Kromeriz, République Tchèque).

II.2.4. Le progiciel E.R.P. :

Le Groupe a choisi de mettre en place un progiciel intégré (Enterprise Resource Planning ou E.R.P.) reconnu par le marché. Le déploiement du progiciel a concerné cet exercice les pays de la CEI notamment en Ukraine et au Kazakhstan. L'ensemble des sites du groupe MALTERIES FRANCO-BELGES est désormais intégré sous ce progiciel, à l'exception de la Hongrie dont la taille de l'activité ne justifie pas une telle mise en place.

L'utilisation d'un tel progiciel permet d'exploiter sa propre logique de contrôle interne avec notamment la mise en place de modes de fonctionnement communs et la production d'une information fiable et cohérente. La définition précise des profils utilisateurs permet par ailleurs d'organiser le respect des règles de séparation des tâches.

La mise en place simultanée d'autres modules de ce progiciel pour traiter les fonctions opérationnelles (achats, facturations, stocks, ...) vise une intégration indispensable à un contrôle plus efficace.

II.3 ORGANISATION SPÉCIFIQUE DE L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE :

II.3.1. Elaboration des comptes sociaux :

En ce qui concerne spécifiquement les processus d'élaboration des comptes sociaux, des procédures spécifiques sont mises en œuvre visant à assurer :

- le respect de la réglementation comptable et la bonne application des principes sur lesquels les comptes sont établis,
- la qualité de la remontée de l'information et de son traitement centralisé pour le Groupe,
- le contrôle de la production des éléments financiers, comptables et de gestion.

Le progiciel intégré (E.R.P.) remplace les systèmes comptables auxiliaires des entités consolidées.

La mise en place d'un centre de services partagés Groupe regroupant certaines fonctions comptables s'est achevée au cours de l'exercice précédent. Dans ce cadre, pour ce qui concerne MALTERIES FRANCO-BELGES, les activités comptables avaient été reprises par le centre de services partagés en décembre 2007.

II.3.2. Elaboration des comptes consolidés :

En ce qui concerne spécifiquement les processus d'élaboration des comptes consolidés, des procédures spécifiques sont mises en œuvre visant à assurer :

- le respect de la réglementation comptable et la bonne application des principes sur lesquels les comptes sont établis,
- la qualité de la remontée de l'information et de son traitement centralisé pour le groupe,
- le contrôle de la production des éléments financiers, comptables et de gestion.

Le Groupe a choisi de mettre en place un progiciel intégré (Enterprise Resource Planning ou E.R.P.) reconnu par le marché et le déploie progressivement sur les entités consolidées.

Afin de garantir la cohérence des données et la mise en œuvre de délais réduits de centralisation et consolidation de l'information, les options suivantes ont été retenues : un plan de compte local conforme à la législation en vigueur dans chaque pays, et, parallèlement, une conversion automatique vers le plan de comptes groupe unique conforme aux normes de consolidation du groupe.

La Direction Comptable du Groupe poursuit une démarche permanente d'amélioration des processus comptables et financiers visant à assurer la fiabilité de l'information financière tout en optimisant la performance de la fonction comptable. Dans ce cadre, la poursuite de la réduction des délais de clôture des comptes sociaux et consolidés reste un objectif prioritaire. Cette démarche s'appuie sur un travail d'amélioration des processus comptables et financiers et participe également au renforcement de la fiabilité de l'information financière.

Pour ce qui concerne l'élaboration des comptes consolidés, des procédures de validation s'appliquent à chaque étape du processus de remontée et de traitements des informations. Elles ont pour objet de vérifier notamment :

- le correct ajustement et l'élimination des transactions internes,
- la vérification des opérations de consolidation,
- la bonne application des normes de consolidation.
- l'utilisation par toutes les filiales du Groupe du logiciel Magnitude de l'éditeur Cartesis

En application des instructions d'audit élaborées conjointement par les Co-Commissaires aux Comptes des comptes consolidés du groupe et la Direction Comptable du Groupe, les liasses de consolidation font l'objet d'une appréciation par les auditeurs externes de chaque filiale. Cette appréciation est communiquée au service consolidation groupe lors de la remontée des liasses de consolidation.

III – GESTION DES RISQUES :

En marge de l'organisation existante décrite dans le présent rapport, la démarche vise à évaluer le contrôle interne et à gérer les risques encourus. Dans le cadre de ses activités, le Groupe est notamment exposé aux risques suivants :

Le risque de change :

Le Groupe MALTERIES FRANCO-BELGES a choisi de couvrir, lorsque la législation et les marchés le permettent, les risques de change encourus sur les transactions courantes en devises étrangères. Les instruments de couverture utilisés sont limités à des contrats de change à terme et à des options de change « vanille » ayant une maturité initiale généralement inférieure à un an.

Dans les pays d'Europe de l'Est, le Groupe couvre son risque de change également en utilisant des emprunts libellés dans la devise du contrat (USD et euros), qui lui permettent de financer les achats de matières premières. Compte tenu du décalage entre l'achat des matières premières et l'encaissement des factures de ventes, le Groupe peut constater des gains ou des pertes de change latentes importantes.

Le Groupe a en revanche décidé de ne pas couvrir le risque de change sur les actifs immobilisés situés hors de France ou les emprunts les finançant. Cette décision s'appuie sur les constats suivants :

- Compte tenu des marchés de la plupart des devises concernées, il est impossible de se couvrir sur de longues périodes. Dans le cas où cette couverture serait possible, son coût est prohibitif.
- La valeur de marchés des actifs immobilisés est à ce jour exprimée en monnaie forte, essentiellement euro ou dollar américain.

Cette politique peut avoir pour conséquence des gains ou pertes de change sur la partie des investissements financés par emprunt en devises fortes.

Le risque de taux d'intérêts :

Le résultat du Groupe MALTERIES FRANCO-BELGES est exposé au risque de variations des taux d'intérêt. Dans le cadre de sa politique générale, le Groupe arbitre en tout ou partie ce risque en utilisant notamment des swap de taux d'intérêt, des options de type caps, floors ou des combinaisons de ces deux instruments.

Le risque pays :

Le groupe ne peut assurer que ses résultats financiers ne seraient pas significativement affectés par un bouleversement des conditions économiques, politiques, et réglementaires dans certains des pays où il est présent.

Le risque de crédit :

Dans le cadre de ces activités de marché, le Groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance d'une contrepartie. Il pratique une sélection rigoureuse fondée sur les notations des agences de rating et l'étude des états financiers.

Compte tenu de la dégradation récente des notations des résultats des établissements de crédit et de la difficulté de compréhension de leurs états financiers, il a été décidé de réduire le nombre des contreparties aux seuls intermédiaires financiers avec lesquels le Groupe est en relations habituelles, notamment en matière de financement.

Dans ce contexte, le Groupe ne prévoit pas dans un horizon prévisible de défaillances de contreparties ayant une incidence significative sur les états financiers du Groupe.

Le risque "matières" :

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé au risque de fluctuation des matières premières et aux risques « énergie ».

Afin de limiter son exposition, un Comité de Gestion des Risques matières premières et risques « énergie » a été mis en place. Il se réunit de manière hebdomadaire en session limitée dans chaque division, et mensuelle en session élargie regroupant toutes les divisions du Groupe Soufflet. Les positions matières premières sont ainsi analysées et les limites de positions revues en fonction de l'évolution des marchés.

Le Président du Conseil d'Administration

Désignation : MALTERIES FRANCO BELGES
 Adresse : QUAI GENERAL SARRAIL 10400 NOGENT SUR SEINE
 N°SIRET : 55212181600177

Durée N : 12
 Durée N-1 : 12

Rubriques		Montant brut	Amort. Prov.	30/06/2011	30/06/2010
Capital souscrit non appelé	I AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets, droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH	125 008	AI	125 008	
Autres immobilisations incorporelles	AJ	636 266	AK	269 986	366 279
Avances, acomptes immob. Incorporelles	AL		AM		407 266
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	AN	1 020 986	AO	1 020 986	1 020 986
Constructions	AP	31 358 387	AQ	20 093 248	11 265 139
Installations techniq., matériel, outillage	AR	41 415 969	AS	28 098 644	13 317 325
Autres immobilisations corporelles	AT	322 442	AU	287 120	35 322
Immobilisations en cours	AV	2 971 394	AW		2 971 394
Avances et acomptes	AX		AY		1 927 042
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations par mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU	39 516 235	CV		39 516 235
Créances rattachées à participations	BB	5 992 500	BC		5 992 500
Autres titres immobilisés	BD	557 081	BE		557 081
Prêts	BF	58 537	BG		58 537
Autres immobilisations financières	BH	94 978	BI	91 000	3 978
TOTAL II	BJ	124 069 789	BK	48 965 008	75 104 781
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements	BL	7 261 421	BM	242 879	7 018 542
En-cours de production de biens	BN	1 335 968	BO	52 872	1 283 096
En-cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR	5 786 550	BS	185 183	5 601 367
Marchandises	BT	25 142	BU		25 142
Avances, acomptes versés/commandes	BV		BW		320 466
CREANCES					
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX	1 670 296	BY		1 670 296
Autres créances (3)	BZ	2 824 643	CA	27 173	2 797 469
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		6 982 548
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement (dt actions propres <input type="text"/>)	CD		CE		
Disponibilités	CF	90 376	CG		90 376
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance (3)	CH	20 591	CI		20 591
TOTAL III	CJ	19 014 991	CK	508 107	18 506 883
Frais émission d'emprunts à étaier	IV CW				
Primes rembours des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN	1 687			1 687
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	143 086 468	1A	49 473 115	93 613 352
Renvois:(1) droit bail N-1		(2)Part -1an immo.fin. N-1	CP	(3) Part à + 1 an [CR] N-1	
Clause réserv. propr. Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation : MALTERIES FRANCO BELGES

Rubriques		30/06/2011	30/06/2010
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1) (dont versé : <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="15 123 000"/>)	DA	15 123 000	15 123 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	14 396 872	14 396 872
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/>)	DC	469 306	469 306
Réserve légale (3)	DD	1 512 300	1 512 300
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="B1"/>)	DF		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig. <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="EJ"/>)	DG	15 205 269	15 182 159
Report à nouveau	DH		(2 695 228)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 765 605	7 479 784
Subventions d'investissements	DJ	9 004	18 915
Provisions réglementées	DK	22 362 498	21 177 084
TOTAL I	DL	73 843 856	72 664 194
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL II	DO		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	DP	40 928	127 057
Provisions pour charges	DQ	2 118 536	2 332 430
TOTAL III	DR	2 159 464	2 459 487
DETTES (4)			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5) <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="E"/>)	DU	167 858	361 359
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs	DV	4 245 636	8 421 771
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 437 994	9 966 594
Dettes fiscales et sociales	DY	1 729 625	4 753 706
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	969 398	752 011
Autres dettes	EA	59 253	125 207
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL IV	EC	17 609 766	24 380 650
Ecart de conversion passif	V ED	265	9
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	93 613 352	99 504 342

Renvois

(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont	1D		
- Ecart de réévaluation libre	1E	469 306	469 306
- Réserve de réévaluation (1976)	1F		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	1G		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an	1H	17 355 827	23 859 950
(5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP	(balo) EH	166 013	358 635
Dettes à plus d'un an	(balo)		
Dettes à moins d'un an	(balo)		

Désignation : MALTERIES FRANCO BELGES

Rubriques		30/06/2011	30/06/2010
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 510	8 503
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	82 688	9 911
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 180 431	1 543 417
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)	VII HD	1 265 630	1 561 833
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	262 275	359 675
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	59 140	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	2 140 549	1 414 761
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)	VIII HH	2 461 965	1 774 436
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	(1 196 334)	(212 603)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX IJ	40 195	106 479
Impôts sur les bénéfices	X HK	2 622 401	3 931 053
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	92 139 592	99 394 786
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	87 373 987	91 915 002
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	4 765 605	7 479 784

Renvois			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	19 811
produits d'exploitation sur exercices antérieurs (8)	(balo)	IG	21 137
(3) Dont :			
- Crédit-bail mobilier	(balo)	HP	
- Crédit-bail immobilier	(balo)	HQ	
(4) Dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs (8)	(balo)	1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	(balo)	1J	335 681
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	(balo)	1K	266 399
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du CGI)		HX	
(9) Dont transferts de charges		A1	35 932
(10) Dont cotisations pers. exploitant (13)		A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13) Dont primes & cot.compl.perso. facultatives	A6		
obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels		Exercice N	
		Charges	Produits
<i>Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges exceptionnels ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.</i>			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N	
		Charges	Produits
<i>Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges s/exercices ant. ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.</i>			

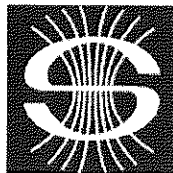
ANNEXE

MALTERIES FRANCO BELGES

QUAI GENERAL SARRAIL

10400 NOGENT SUR SEINE

Clôture au 30 juin 2011



GROUPE SOUFFLET

**GROUPE
SOUFFLET**

SOMMAIRE

Note préliminaire	1
Règles et méthodes comptables	2
Informations sur Bilan et Compte de résultat	3
Note relative aux postes de bilan	4
Composition du capital social	7
Variation des capitaux propres	7
Etat de l'actif immobilisé	8
Etat des amortissements	9
Charges à répartir sur plusieurs exercices	N/A *
Tableau des provisions	10
Etat des échéances, des créances et des dettes	11
Eléments relatifs à plusieurs postes du bilan	12
Charges et produits constatés d'avance	13
Ecart de conv. sur créances et dettes en devises	14
Eléments concernant les entreprises liées	15
Ventilation du chiffre d'affaires	16
Quote-part résultats sur opérations en commun	16
Transfert de charges	16
Charges et produits exceptionnels	17
Incidence évaluations fiscales dérogatoires	18
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	18
Engagements financiers et autres informations	19
Engagements donnés en crédit-bail	N/A *
Engagements donnés	20
Engagements reçus	N/A *
Engagements données contrats de cogénération	21
Informations fiscales et rémunérations	23
Situation fiscale différée ou latente	24
Effectif moyen	25
Identité sociétés mères consolidant société	25
Liste des filiales et participations	26
Tableau de financement	27
Résultats des cinq derniers exercices	28

NOTE PRELIMINAIRE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 30/06/11 dont le total est de 93 613 353 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de 4 765 605 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/07/10 au 30/06/11.
Les comptes sont présentés en euros sauf mention contraire.

Un accord de péréquation a été conclu entre la société Malteries Franco Belges et deux sociétés du Groupe Soufflet (Malteries Soufflet et Société des Malteries d'Alsace). Cet accord permet de faire jouer pleinement les synergies et d'optimiser la logistique.

Afin de répartir équitablement le résultat entre ces trois sociétés, la marge brute économique est répartie entre les sociétés au prorata des quantités vendues.

La marge brute économique correspond à la marge brute de chaque société (ventes moins achats et frais sur ventes) diminuée des frais financiers, liés à l'exploitation (sur stock, crédits clients et fournisseurs) et des autres éléments d'exploitation relatifs à la commercialisation des produits.

Pour l'exercice 2010/2011, la quote part de marge attribuée à Malteries Franco Belge s'élève à 570 Keuro (charges)

Nogent, le 04 Août 2011

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION COMPARABILITE DES COMPTES, FAITS CARACTERISTIQUES

REFERENTIEL, PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION (OPTIONS, DEROGATIONS, EXCEPTIONS).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du plan comptable général et de la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts nominaux en euros courants.

Les principales méthodes utilisées sont les décrites dans les pages suivantes :

COMPARABILITE DES COMPTES (Changement de méthodes et de modalités significatives) :

CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

Néant

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE QUI NE SONT PAS LIES A DES CONDITIONS EXISTANT A LA CLÔTURE :

Néant

AUTRES INFORMATIONS

Néant

**INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT**

NOTE RELATIVE AUX POSTES DU BILAN

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur des éléments incorporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de :

Petit logiciel : 3 à 5 ans

Gros logiciel : 5 à 15 ans

Frais d'établissement :

Néant

Fonds de commerce : 125 008 €

Logiciels informatiques : 636 266 €

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation
-----	-----
Constructions	10 à 15 ans
Agencements et installations	10 à 35 ans
Inst techniques, mat. outillages	4 à 30 ans
Matériel de transport	3 à 25 ans
Mat bureau et informatique	4 à 8 ans

L'amortissement linéaire est considéré comme amortissement économique.

L'amortissement dégressif est pratiqué chaque fois que cela est possible. L'écart est traité en amortissements dérogatoires.

PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît.

Le Groupe a défini des indicateurs de perte de valeur et surveille ces indices au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T). Chaque entité du Groupe générant ses propres flux de trésorerie, il a donc été défini comme règle de retenir l'entité juridique comme équivalent U.G.T.

Dans le cas où il ressort un risque de perte de valeur pour une UGT, une approche par les flux de trésorerie estimés futurs, sur la base des plans à 5 ans, est mise en oeuvre. Lorsque cette valeur d'utilité de l'UGT se révèle inférieure à sa valeur nette comptable, une provision est constatée sur les actifs correspondants. La perte de valeur ainsi constatée permet de ramener la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable, définie comme le plus haut de la valeur venale et de la valeur d'utilité.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués sur la base du prix d'achat.

Certains titres ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur de la participation était supérieure à la quote-part détenue dans les capitaux propres réévalués ou à leur valeur d'utilité pour le Groupe.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode :

- au prix d'achat pour les céréales,
- au prix moyen pondéré pour les produits finis ou encours de fabrication.

Une provision pour dépréciation a été appliquée sur les stocks d'en-cours et produits finis lorsque le prix de vente des contrats est inférieur au prix de revient.

Les stocks se composent essentiellement de matières premières ainsi que de produits intermédiaires et finis.

CREANCES ET DETTES D'EXPLOITATION

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères ont été évaluées sur la base du cours du change à la clôture de l'exercice ou au cours de couverture pour les opérations couvertes par des achats ou ventes à terme de devises. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écarts de conversion actif ou passif pour les autres dettes ou créances.

Certaines créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Ces provisions ont été calculées au cas par cas et ont pu faire l'objet dans certains cas de provisions pour risques.

Les créances clients sont reconnues au moment du transfert de propriété.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

PROVISIONS REGLEMENTEES ET SUBVENTIONS

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan. Elles sont constituées en fonction des textes du CGI les régissant.

La reprise de la subvention d'investissement qui finance une immobilisation amortissable s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise ou créée au moyen de la subvention.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges constituent des passifs dont les échéances ou les montants se sont pas fixés de façon précise. Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative, c'est à dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Les provisions pour risques et charges ont été évaluées pour le moment correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation. Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

hypothèses d'évaluation de la sortie de ressources, il a été retenu la meilleure estimation du passif correspondant à l'hypothèse la plus probable.

Les contrats déficitaires non entièrement exécutés à la date d'arrêté des comptes font l'objet d'une provision, calculée contrat par contrat et estimée sur la base de données obtenues à partir du cadastre des contrats et des fiches affaires. Il n'y a pas de compensation entre les contrats bénéficiaires et déficitaires. Cette provision est affectée en priorité aux actifs concernés puis en provision pour risques.

EMPRUNTS ET DETTES

Les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les dettes libellées en monnaies étrangères ont été évaluées sur la base du cours du change à la clôture de l'exercice. Les différences résultant de cette évaluation sont inscrites en écarts de conversion actif ou passif.

PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES SIMILAIRES

Les engagements sont évalués selon la méthode des unités projetées conformément à la norme IFRS IAS 19. La société a opté pour la méthode dite du "Corridor" selon laquelle seuls les écarts actuariels représentant plus de 10% des engagements ou des placements sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés.

Hypothèses retenues pour les calculs :

- le taux d'actualisation retenu correspond au taux des obligations d'entreprises notées AA sur la zone Euro et d'une durée de plus de 10 ans à la date de clôture, soit 4.80%.
- taux de rotation : une étude des sorties par âge et par cause de sortie a été réalisée sur les trois derniers exercices.
- taux d'augmentation des salaires : le taux d'augmentation des salaires retenu est de 3% pour toutes les catégories de salariés.
- tables de mortalité : les tables INSEE 2000/2002 masculines et féminines ont été retenues
- taux de charges sociales : correspond aux taux de charges en vigueur.

Evolution de la provision

Provision à l'ouverture	(790 096)
Charge de l'exercice	(71 596)
Prestations payées par l'employeur	58 188
Transfert intra-groupe	1 563
Provision à la clôture	(801 941)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	495 984			30,49

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		72 664 195
Distributions sur résultats antérieurs		4 761 446
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		67 902 748
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations des subventions d'investissement	9 911	
Variations des provisions réglementées		1 185 414
Résultat de l'exercice		4 765 605
SOLDE		5 941 108
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		73 843 857

IMMOBILISATIONS

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	759 762		1 512
Terrains	1 020 987		
Constructions sur sol propre	23 224 134		158 929
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales, agencements, aménagements	7 632 402		342 922
Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 436 518		1 434 984
Installations générales, agencements, aménagements			
Matériel de transport	98 759		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	236 337		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	1 927 042		2 415 718
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	74 576 180		4 352 553
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	45 204 569		304 167
Autres titres immobilisés	557 082		
Prêts et autres immobilisations financières	153 517		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	45 915 167		304 167
TOTAL GENERAL	121 251 110		4 658 232

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS ETABLISSEMENT, RECHERCHE, DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			761 274	
Terrains			1 020 987	
Constructions sur sol propre			23 383 063	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agencements			7 975 325	
Installations techn., matériel et outillages industriels		455 533	41 415 970	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			98 759	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		12 653	223 683	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	1 371 366		2 971 394	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 371 366	468 186	77 089 182	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			45 508 735	
Autres titres immobilisés			557 082	
Prêts et autres immobilisations financières			153 517	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			46 219 334	
TOTAL GENERAL	1 371 366	468 186	124 069 790	

AMORTISSEMENTS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>fin d'exercice</i>
FRAIS ETABLIS, RECHERCHE, DEVELOPMT AUTRES IMMO. INCORPORELLES	352 496	42 499		394 995
Terrains				
Constructions sur sol propre	16 707 193	358 011		17 065 205
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements	2 710 694	317 351		3 028 044
Installations techniques, matériel et outillage	27 197 012	1 298 024	396 392	28 098 644
Installations générales, agencements				
Matériel de transport	73 625	4 594		78 218
Matériel de bureau, informatique, mobilier	215 158	6 397	12 653	208 902
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	46 903 682	1 984 377	409 045	48 479 013
TOTAL GENERAL	47 256 178	2 026 875	409 045	48 874 008

<i>Ventilation des dotations</i>	<i>Linéaires</i>	<i>Dégressifs</i>	<i>Exceptionnels</i>	<i>Dotations dérogat.</i>	<i>Reprises dérogat.</i>
FRAIS ETABL., RECHERCHE AUT. IMMO. INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions et installations					
Install. techniques, outillage					
Install. générales, agencements					
Matériel de transport					
Matériel bureau et informatique					
Emballages récupérables					
IMMO. CORPORELLES					
TOTAL GENERAL					

<i>Charges réparties sur plusieurs exercices</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Dotations</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement des obligations				

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice (1)	Augmentations : dotations de l'exercice (2)	Diminutions : Reprises de l'exercice		Changement de méthode : Reprises par report à nouveau (3)	Provisions à la fin de l'exercice (1+2-3)
			Montants utilisés au cours de l'exercice (3)	Montants non utilisés au cours de l'exercice (3)		
Provisions pour investissement	19 612	23 153	7 392			35 373
Provisions pour hausse des prix	6 372 008	741 840				7 113 848
Provisions pour fluctuation des cours						
Amortissements dérogatoires	14 785 465	1 221 046	793 233			15 213 278
Autres provisions réglementées						
PROVISIONS REGLEMENTEES	21 177 085	1 986 039	800 625			22 362 499
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change	25 740	1 672	25 740			1 672
Provisions pour pensions, obligations similaires	790 096	137 012	125 167			801 941
Provisions pour impôts						
Provisions pour grosses réparations						
Autres provisions pour risques et charges	1 643 651	161 323	449 123			1 355 851
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 459 487	300 007	600 030			2 159 464
Provisions sur immobilisations incorporelles						
Provisions sur immobilisations corporelles						
Provisions sur titres de participation						
Provisions sur autres immobilisations financières	91 000					91 000
Provisions sur stocks et en cours		480 934				480 934
Provisions sur comptes clients						
Autres provisions pour dépréciation (exploitation)	27 174					27 174
Autres provisions pour dépréciation (exceptionnelle)						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	118 174	480 934				599 108
TOTAL GENERAL	23 754 746	2 766 980	1 400 655			25 121 071

Informations complémentaires pour les provisions d'un montant significatif :

La provision pour hausse des prix se décompose de la manière suivante:

Date de création	Date de reprise	Montant
juin-07	juin-13	2 172 097
juin-08	juin-14	2 251 726
juin-09	juin-15	1 948 185
juin-11	juin-17	741 840
		7 113 849

CREANCES ET DETTES

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations	5 992 500		5 992 500
Prêts	58 538		58 538
Autres immobilisations financières	94 979		94 979
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 670 297	1 670 297	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	5 766	5 766	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	6 618	6 618	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfiques	1 313 940	1 313 940	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	473 359	473 359	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	456 855	456 855	
Etat, autres collectivités : créances diverses	428 358	428 358	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	139 748	139 748	
Charges constatées d'avance	20 592	20 592	
TOTAL GENERAL	10 661 549	4 515 532	6 146 017
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an,-5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	166 014	166 014		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	1 845	1 845		
Emprunts et dettes financières divers	465 660	251 919	213 741	
Fournisseurs et comptes rattachés	10 437 995	10 437 995		
Personnel et comptes rattachés	701 189	660 991		40 198
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	368 462	368 462		
Etat : impôt sur les bénéfiques				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	659 974	659 974		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	969 398	969 398		
Groupe et associés	3 815 457	3 815 457		
Autres dettes	23 772	23 772		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	17 609 767	17 355 828	213 741	40 198
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	251 865			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

<i>ACTIF</i>	<i>PRODUITS A RECEVOIR SIGNIFICATIFS</i>	<i>EFFETS DE COMMERCE</i>	<i>ENTREPRISES LIEES</i>
ACTIF IMMOBILISE			
Participations			39 516 235
Créances rattachées à des participations			5 992 500
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	6 400	32 450	1 434 099
Autres créances	530 816		101 706
TOTAL	537 216	32 450	47 044 540

<i>PASSIF</i>	<i>CHARGES A PAYER SIGNIFICATIVES</i>	<i>EFFETS DE COMMERCE</i>	<i>ENTREPRISES LIEES</i>
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 198		
Emprunts et dettes financières divers			3 779 976
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 892 174	691 748	3 060 833
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	969 398		
Autres dettes	1 438 033		22 200
TOTAL	8 304 803	691 748	6 863 009

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**30/06/2011**

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	20 591,95
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	20 591,95
CCA LOCATIONS	7 557,87
CCA ENTRETIEN REPARATION	5 393,37
CCA SERVICE BANCAIRE	1 400,00
CCA COTIS. SYNDICALES	3 033,00
CCA MEDECINE DU TRAVAIL	3 207,71
TOTAL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	20 591,95

**ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES
EN MONNAIES ETRANGERES**

<i>Nature des écarts</i>	<i>Actif Perte latente</i>	<i>Écarts compensés par couverture de change</i>	<i>Provision pour perte de change</i>	<i>Passif gain latent</i>
Acomptes sur immobilisations				
Prêts				
Autres créances immobilisées				
Créances d'exploitation	1 687		1 672	15
Créances diverses				
Dettes financières				
Dettes d'exploitation				250
Dettes sur immobilisations				
TOTAL	1 687		1 672	265

**ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES
ET LES PARTICIPATIONS**

<i>En euros</i>	<i>Liées directement ou indirectement et faisant partie du groupe consolidé</i>	<i>Avec lesquelles la société un lien de participation direct compris entre 10% et 50%</i>
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	39 516 235	
Créances rattachées à des participations	5 992 500	
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés	1 434 099	
Autres créances	101 706	
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	3 779 976	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 060 833	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 200	
Produits de participation		
Autres produits financiers	335 681	
Charges financières	266 400	

Aucune transaction significative avec les parties liées conclue à des conditions anormales de marché n'a été identifiée.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>Chiffre Affaires H.T. par secteur d'activités</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 30/06/2011</i>	<i>Total 30/06/2010</i>	<i>% 11 / 10</i>
Malterie	51 652 650	39 486 697	91 139 347	93 335 449	-2,35 %
TOTAL	51 652 650	39 486 697	91 139 347	93 335 449	-2,35 %

**QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS
FAITES EN COMMUN**

<i>Affaires bénéficiaires</i>	<i>Résultat global</i>	<i>Résultat transféré</i>
vente de malt	230 329	(570 196)
TOTAL	230 329	(570 196)

<i>Affaires déficitaires</i>	<i>Résultat global</i>	<i>Résultat transféré</i>
TOTAL		

TRANSFERTS DE CHARGES

<i>Nature des transferts</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
Remboursement agefos	31 025	FP
Remboursement assurance	4 907	FP
TOTAL	35 932	

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

<i>Nature des charges</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
Charges de restructuration	262 275	671800
dot prov investissement	23 153	687400
Amortissements dérogatoires	1 221 046	687250
Amortissements exceptionnels	443	687100
vnc immo cedees	59 140	675200
Provision charges de restructuration	154 067	687500
dot prov hausse des prix	741 840	687400
TOTAL	2 461 965	

<i>Nature des produits</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
pdt cession immo	72 777	775200
regul frs	621	771800
prov restructuration	379 806	787500
Subvention virée au compte de résultat	9 911	777000
taxe ordure ménagère	757	771800
Amortissements dérogatoires	793 233	787250
Prov pour investissement	7 392	787400
quote part sté chasse ebersmuster	84	771800
contentieux affaire décalage d'un mois de tva	759	771800
regul clt	289	771800
TOTAL	1 265 630	

INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

<i>Rubriques</i>	<i>Dotation</i>	<i>Reprise</i>	<i>Montant</i>
RESULTAT DE L'EXERCICE			4 765 605
Impôt sur les bénéfices			2 622 401
RESULTAT AVANT IMPOT			7 388 006
Amortissements dérogatoires	1 221 046	793 233	427 813
Provision pour investissement	23 153	7 392	15 761
Autres provisions réglementées			
Provisions pour hausse des prix	741 840		741 840
PROVISIONS REGLEMENTEES	1 986 039	800 625	1 185 414
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			8 573 420

REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

<i>Répartition</i>	<i>Résultat avant impôt</i>	<i>Impôt dû</i>	<i>Résultat net après impôt</i>
Résultat courant	8 624 536	3 071 026	5 553 510
Résultat exceptionnel	(1 196 335)	(410 549)	(785 786)
Résultat exceptionnel à long terme	(40 195)	(38 076)	(2 119)
RESULTAT COMPTABLE	7 388 006	2 622 401	4 765 605

**AUTRES
INFORMATIONS**

ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES

Types d'engagements	TOTAL	dont en faveur ou sur			des dirigeants
		des Filiales % détention directe > 50%	des Participations % détention directe < 50%	des autres entreprises liées indirectement et faisant partie du groupe consolidé	
Engagements financiers liés à l'activité courante	Effets remis à l'escompte non échus				
	Effets sur filiales remis à l'escompte non échus				
	Avals, cautions et garanties donnés				
	Engagements illimités comme associé de SNC ou membre de GIE				
	Engagements donnés de retour à meilleure fortune				
	Créances à l'exportation mobilisées				
	Créances professionnelles cédées non échues (borderaux Daily, ...)				
	Autres créances commerciales mobilisées				
	Autres (à préciser)				
	Lettres d'intention données				
Dettes garanties par des sûretés réelles	Dettes garanties par des hypothèques				
	Dettes garanties par des nantissements de titres				
	Dettes garanties par des nantissements de fonds de commerce				
Autres informations	Subventions reçues à reverser éventuellement				
	Montant des engagements de retraite				
	Crédit-bail				
	Engagements d'achats irrévocables de matières premières	31 017 779			
	Engagements d'achats irrévocables d'énergies	2 133 278			
	Achats et ventes de devises à terme non couverts				
Autres engagements donnés (à préciser)					
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	33 151 057				

Droit individuel à la formation acquis pour 10044 heures dont 10040 heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande au 31/12/10.

Les engagements d'achats et de ventes ne sont pas communiqués. Cette information qui serait de nature à porter préjudice aux intérêts commerciaux fondamentaux de la société ne peut être fournie.

AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Description	Conditions de mise en œuvre et durée
Clauses de complément de prix liées à des contrats d'acquisition d'entreprises	
Clause de portage de titres	
Clause de COVENANTS	
Garantie de passif donnée suite à cession de titres	
Obligation de dépollution	
Obligation de démantèlement	
Garantie données aux banques dans le cadre du cash pooling	
Indemnités de résiliation anticipée de contrat de cogénération : détail Annexe 1	Résiliation anticipée à l'initiative de MFB protocole accord 27/05/99 durée 10 ans. Contrat du 27/04/99 expiration 2011
Industelec pour un montant de 0€	
Finergaz St Saulve pour un montant de 85 371€	
Cobefi Prouvy pour un montant de 189 037€	

Annexe 1

Engagements donnés

Contrats de cogénération :

Dans le cadre de son activité, MFB a conclu plusieurs contrats de cogénération d'une durée de 12 ans (Saint Saulve, Brazey, Prouvy) avec des partenaires industriels. Les cogénérateurs sont construits à côté des malteries utilisatrices.

Un cogénérateur permet la production combinée de chaleur et d'électricité. Le fonctionnement et le statut des cogénérateurs sont régis par l'arrêté du 23 janvier 1995. La cogénération se caractérise par un excellent rendement énergétique. Elle permet des économies d'énergie primaire par rapport à des productions distinctes d'électricité (centrales électriques) et de chaleur (chaudières des utilisateurs). Afin de favoriser le développement de ce dispositif, les pouvoirs publics ont instauré différents avantages fiscaux. Par ailleurs, EDF a une obligation d'achat permanente de l'électricité produite par les cogénérateurs.

Pour bénéficier de ces dispositions, les installations de cogénération doivent obtenir un "certificat de conformité", établi par l'administration, qui atteste le respect des caractéristiques suivantes :

- Rendement énergétique global de 65% minimum (pour 100 KWH de gaz utilisé, 65 KWH d'énergie –chaleur+électricité- produite),
- Rapport chaleur / force supérieur à 50%,
- Utilisation effective de la chaleur produite.

MFB s'est engagée, dans le cadre de ces contrats, à consommer au minimum 65% de la chaleur produite par le cogénérateur, cette condition étant nécessaire au statut de cogénérateur. L'électricité produite par le Cogénérateur est intégralement achetée par EDF.

MFB peut à tout moment décider d'arrêter son activité sur le site où se trouve le cogénérateur, moyennant le versement d'indemnités de résiliations, et peut donc de facto mettre fin à l'activité de l'installation de cogénération quand il l'entend. Toutefois, dans ce cas, l'installation est conservée par le partenaire.

Engagements de paiements de chaleur restants à courir sur les contrats :

BRAZEY

	Engagement d'enlèvement	Prix moyen actuel saison 09/10	Somme due /prix actuel
	MWh/an	€/MWH	€/an
2011-2012	5 485	16,5	90 503
Total			90 503

SAINT-SAULVE

	Engagement d'enlèvement MWh/an	Dernier prix mars-10 €/MWH	Somme due /prix actuel €/an
2011-2012	4 960	15,3	75 888
Total			75 888

PROUVY

	Engagement d'enlèvement MWh/an	Dernier prix mars-10 €/MWH	Somme due /prix actuel €/an
2011-2012	18 600	16,2	301 320
Total			301 320

Indemnités de résiliation anticipées pour 2011/2012 :

BRAZEY : 0€

SAINT SAULVE : 85 371€

PROUVY : 189 037€

INFORMATIONS RELATIVES A LA FISCALITE

Le taux d'impôt société applicable à la clôture de l'exercice s'élève à : 33.33 %
Le taux réduit : 0.00 %

REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Aucune rémunération n'est allouée aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance.

SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE

Taux d'imposition de droit commun :

33%

Taux réduit :

VARIATIONS DES IMPÔTS DIFFERES OU LATENTS			
Nature	Montant en base	Montant de l'impôt	
		Accroissements de la dette future d'impôt	Allègements de la dette future d'impôt
DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS :			
Provisions réglementées :			
Provisions à réintégrer ultérieurement :			
Provisions pour hausse des prix	7 113 849	2 371 046	
Provisions pour implantation à l'étranger			
Autres provisions à préciser			
Provisions à réintégrer éventuellement :			
Provisions pour fluctuation des cours			
Autres provisions à préciser			
Provisions libérées sous condition d'emploi :			
Provision pour investissement (à utiliser dans les 2 premières années)	23 153	7 717	
Autres provisions à préciser			
Amortissements dérogatoires :			
Amortissements dérogatoires (total figurant au passif)	15 213 277	5 070 585	
Subventions d'investissement :			
Subventions d'investissement (solde figurant au passif à reprendre en résultat)	9 004	3 001	
Charges non déductibles temporairement :			
A déduire l'année suivante :			
Provision congés payés (ancien régime)	420 262		140 073
Participation des salariés	37 138		12 378
Provision perte de change	1 672		557
Dotation à la provision Organic (contribution sociale de solidarité)	78 098		26 030
Autres à préciser Intérêts Fournisseurs	19 849		6 616
Provision pour dépréciation des stocks	480 934		160 295
Provision pour contrats déficitaire	7 256		2 418
A déduire ultérieurement :			
Provisions pour retraite	801 941		267 287
Autres à préciser			
Produits non taxables temporairement :			
Plus-values de fusion n'ayant pas fait l'objet d'une provision pour impôt			
A préciser Intérêts clients/fournisseurs			
Charges déduites fiscalement et non encore comptabilisées :			
Charges différées (solde à l'actif qui aurait déjà été déduit fiscalement)			
Charges à étaler (solde à l'actif qui aurait déjà été déduit fiscalement)			
Quote-part de perte dans des sociétés fiscalement transparentes (GIE, SNC)			
Perte latente de change non comptabilisée sur des opérations de couvertures			
Perte latente de change = Ecart de conversion Actif à la clôture	1 687	562	
A préciser			
Produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés :			
Quote-part de bénéfice dans des sociétés fiscalement transparentes (GIE, SNC)			
Gain latent de change = Ecart de conversion Passif à la clôture	265		88
Gain latent de change non comptabilisé sur des opérations de couvertures			
Plus-values latentes sur OPCVM			
A préciser			
TOTAL		7 452 911	615 743

EFFECTIF MOYEN

<i>Effectifs</i>	<i>Personnel salarié</i>	<i>Personnel à disposition de l'entreprise</i>
Cadres	4	
Agents de maîtrise, techniciens	17	
Employés	5	
Ouvriers	74	
TOTAL	100	

**IDENTITE DES SOCIETES MERES
CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE**

<i>Dénomination sociale - siège social</i>	<i>Forme</i>	<i>Montant capital</i>	<i>% détenu</i>
J Soufflet Quai Sarrail 10 400 Nogent sur Seine.	SA	1 068 000	92,01 %

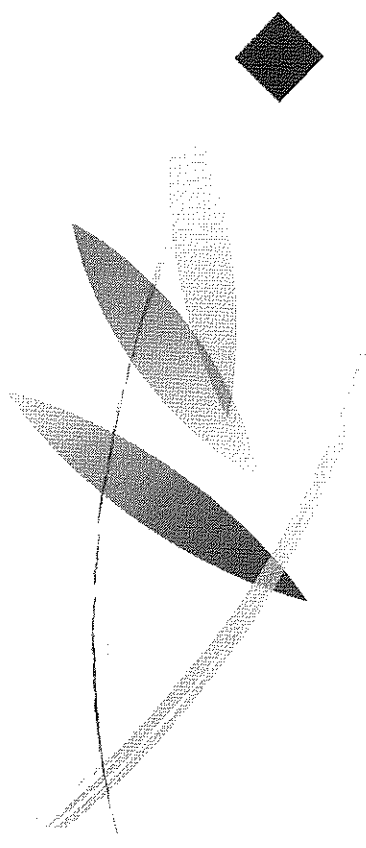
LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<i>Dénomination</i>	<i>Capital</i>	<i>Q.P. Détenue</i>	<i>Val. brute Titres</i>	<i>Prêts, avances accordés</i>	<i>Chiffre d'affaires</i>
<i>Siège Social</i>	<i>Capitaux Propres</i>	<i>Divid. encaiss.</i>	<i>Val. nette Titres</i>	<i>Cautions données</i>	<i>Résultat</i>
FILIALES (plus de 50%)					
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
Cie Intern. de Malterie	56 417 625	47,71 %	39 516 235		25 502 243
Nogent sur Seine	149 498 956		39 516 235		
Sécobra	2 000 000	10,33 %	544 063		7 028 649
	18 645 896		544 063		865 571
AUTRES TITRES (Information globale)					

Tableau de financement

	2011,06 JUN 2011	2010,06 JUN 2010
Résultat net total	4 765 605	7 479 784
Elimination des amortissements et provisions	2 902 356	2 051 876
Elimination de la variation des impôts différés		
Elimination des plus ou moins values de cessions	-13 636	141 894
Elimination des changements de méthode passés en résultat		
Elimination de la quote-part de résultat des Titres mis en équivalence		
Marge brute d'autofinancement	7 654 325	9 673 554
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Incidence de la variation du BFR	492 027	-4 562 137
Flux net généré par (affecté à) l'activité (A)	8 146 352	5 111 417
Total des investissements	-3 286 867	-4 458 316
Total des cessions	72 777	
Incidence des variations de périmètre		
Flux net provenant des(affecté aux) investissements (B)	-3 214 090	-4 458 316
Dividendes versés	-4 753 833	
Augmentations (réductions) de capital		
Subventions d'investissements		
Emissions d'emprunts	73 274	36 627
Remboursements d'emprunts	-274 577	-1 064 043
Flux net provenant du (affecté au) financement (C)	-4 955 136	-1 027 416
Incidence des variations de cours des devises (D)		
Incidence des changements dans les principes retenus (E)		
Variation de trésorerie (A)+(B)+(C)+(D)+(E)	-22 874	-374 315
Trésorerie d'ouverture	-52 763	321 552
Trésorerie de clôture	-75 637	-52 763
Variation de trésorerie (bouclage)	-22 874	-374 315
Contrôle		

COMPTES CONSOLIDÉS
AU 30/06/2011



BILAN CONSOLIDE AU 30/06/2011

(en K€uros)	Notes	30/06/2011	30/06/2010
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	4	366	407
Immobilisations corporelles	5	28 612	27 575
Participation dans les entreprises associées	6	95 007	88 130
Autres actifs non courants	7	5 620	5 620
Actifs non-courants		129 505	121 732
Stocks et en-cours		13 928	16 127
Clients et autres débiteurs		3 154	9 149
Créances d'impôt		1 314	0
Autres actifs courants		1 013	705
Comptes courants - Actifs (*1)	8	0	0
Instruments de trésorerie - Actif		59	48
Trésorerie	8	91	306
Total Actifs courants		19 559	26 335
TOTAL DE L'ACTIF		149 064	148 067
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Capital		15 123	15 123
Réserves liées au capital		16 378	16 378
Réserves et résultat consolidés (*2)		91 976	85 559
Gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres		(983)	(2 514)
Capitaux propres (Part du groupe)		122 494	114 546
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Total participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Capitaux propres		122 494	114 546
Emprunts et dettes financières	8	214	414
Provisions pour retraites et engagements similaires	9	802	790
Autres provisions non courantes	9	970	1 251
Impôts différés	10	6 792	6 428
Autres passifs non courants		0	9
Passifs non courants		8 778	8 892
Emprunts et concours bancaires (part à -1 an)	8	421	873
Comptes courants - Passif (*1)	8	3 780	7 756
Provisions (part à -1 an)	9	386	393
Fournisseurs et autres créditeurs		13 196	12 624
Dettes d'impôts		0	2 973
Autres passifs courants		9	10
Passifs courants		17 792	24 629
TOTAL DU PASSIF		26 570	33 521
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		149 064	148 067
(*1) les comptes courants actifs et passifs sont désormais présentés séparément			
(*2) dont résultat de l'exercice part du Groupe		11 178	16 188

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE POUR L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2011

(en K€uros)	Notes	Exercice clos le 30/06/2011	Exercice clos le 30/06/2010
COMPTE DE RESULTAT			
Produits des activités ordinaires	11	91 139	93 335
Autres produits de l'activité		1	5 978
Achats consommés		(63 247)	(66 718)
Charges externes		(9 528)	(10 473)
Charges de personnel		(4 406)	(4 581)
Impôts et taxes		(1 571)	(1 577)
Amortissements et provisions	15	(2 026)	(2 047)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis		(937)	(2 124)
Autres produits et charges opérationnels courants	12	(965)	(50)
Résultat opérationnel courant		8 460	11 743
Résultat sur cession de participations consolidées		0	0
Autres produits et charges opérationnels non courants	13	15	189
Résultat opérationnel		8 475	11 932
Coût de l'endettement financier		(294)	(493)
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	17	5 345	8 790
Autres produits financiers		721	621
Autres charges financières		(83)	(804)
Résultat avant impôt		14 164	20 046
Charge d'impôt	16	(2 986)	(3 858)
Résultat		11 178	16 188
Part du Groupe		11 178	16 188
Part des participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Nombre de titres		495 984	495 984
Résultat Net par action en euro		22,5	32,6
Résultat Net dilué par action en euro		22,5	32,6

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2011

(en K€uros)	Notes	Exercice clos le 30/06/2011	Exercice clos le 30/06/2010
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE			
Résultat net de l'ensemble consolidé		11 178	16 188
Ajustements			
Quote part de résultat dans les entreprises associées		(5 345)	(8 790)
Dotations aux amortissements et provisions		1 751	1 696
Plus et moins values de cession		(14)	142
Dividendes (titres non consolidés)		(269)	(48)
Elimination des profits et pertes latents liés aux variations de juste valeur		(269)	288
Autres produits et charges sans incidence de trésorerie	18		(6)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier et impôt		7 301	9 470
Charge d'impôt (y compris impôts différés)		2 986	3 858
Coût de l'endettement financier		294	493
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt		10 581	13 821
Variation du BFR	19	8 745	(812)
Impôts versés		(6 910)	(1 769)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles (A)		12 416	11 240
Coût d'acquisition des titres	1		(2 166)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(2 983)	(1 988)
Variation des actifs financiers		73	
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			48
Dividendes reçus (titres non consolidés)			48
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (B)		(2 910)	(4 106)
Augmentation de capital			
Emission d'emprunts		71	34
Remboursement d'emprunts		(272)	(1 057)
Intérêts financiers nets versés		(599)	(801)
Dividendes payés aux actionnaires du groupe		(4 754)	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement (C)		(5 554)	(1 824)
Incidence de la var des taux de change (D)			
Incidence chgt de principes comptables (E)			
Variation de trésorerie (A)+(B)+(C)+(D)+(E)		3 952	5 310
Trésorerie d'ouverture	8	(7 808)	(13 118)
Trésorerie de clôture	8	(3 856)	(7 808)
Variation de trésorerie		3 952	5 310

ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2011

(en K€uros)	Notes	Exercice clos le 30/06/2011	Exercice clos le 30/06/2010
Résultat net		11 178	16 188
Écarts de conversion (*1)		1 531	1 593
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		1 531	1 593
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		12 709	17 781
Dont part du groupe		12 709	17 781
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle		0	0

(*1) Ecart de conversion provenant uniquement des entreprises mises en équivalence

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en K€uros)	Part du groupe				Capitaux propres - part des participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptab. directement en capitaux propres		
Situation au 30 juin 2009	15 123	16 378	69 287	(4 022)	96 766	96 766
<i>Résultat net</i>			16 188		16 188	16 188
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>				1 593	1 593	1 593
Total résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			16 188	1 593	17 781	17 781
Variation de périmètre (a)			85	(85)		
Autres mouvements			(1)		(1)	(1)
Situation au 30 juin 2010	15 123	16 378	85 559	(2 514)	114 546	114 546
Dividendes			(4 761)		(4 761)	(4 761)
<i>Résultat net</i>			11 178		11 178	11 178
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>				1 531	1 531	1 531
Total résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			11 178	1 531	12 709	12 709
Variation de périmètre						
Autres mouvements						
Situation au 30 juin 2011	15 123	16 378	91 976	(983) (b)	122 494	122 494

- (a) effet variation taux d'intégration de la Société CIM sur la réserve de conversion suite au rachat de titres.
(b) réserve de conversion (983) K€

ANNEXES
AUX COMPTES CONSOLIDÉS

AU 30/06/2011



SOMMAIRE



NOTE 1 – Périmètre de Consolidation	8
NOTE 2 – Evènements postérieurs à la clôture	9
NOTE 3 – Principes Comptables	9
NOTE 4 – Immobilisations incorporelles	16
NOTE 5 – Immobilisations corporelles	16
NOTE 6 – Participations dans les entreprises associées	17
NOTE 7 – Autres actifs non courants	17
NOTE 8 – Emprunts, Dettes financières, Concours bancaires, Dette nette	19
NOTE 9 – Provisions	20
NOTE 10 – Actifs et Passifs d'impôt différé comptabilisés au bilan	20
NOTE 11 – Information sectorielle	21
NOTE 12 – Accord de péréquation	21
NOTE 13 – Autres produits et charges opérationnels non courants	21
NOTE 14 – Evaluation des Unités Génératrices de Trésorerie	22
NOTE 15 – Amortissements et Provisions	22
NOTE 16 – Impôts Sociétés	22
NOTE 17 – Quote-part de résultat dans les entreprises associées	23
NOTE 18 – Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	23
NOTE 19 – Variation du Besoin de fonds de roulement	24
NOTE 20 – Transactions avec les parties liées	24
NOTE 21 – Dettes garanties par des sûretés réelles	24
NOTE 22 – Montant des engagements financiers	24
NOTE 23 – Gestion des risques	26
NOTE 24 – Honoraires des commissaires aux comptes	27

NOTE 1 – Périmètre de Consolidation

Le périmètre consolidé se résume quantitativement comme suit :

Intégration globale	1
Intégration proportionnelle	-
Société mise en équivalence	1
	2
Total	

Les sociétés Malteries Franco-Belges et Compagnie Internationale de Malteries clôturent leur exercice au 30 juin 2011.

Société mère

	Siège social	% intérêt de MFB	% contrôle de MFB
MALTERIES FRANCO-BELGES (MFB)	Quai du Général Sarrail 10400 NOGENT SUR SEINE	100.00	100.00

Sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence

	Siège social	% intérêt de MFB	% contrôle de MFB
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MALTERIES (CIM)	Quai du Général Sarrail 10400 NOGENT SUR SEINE	47.71	47.71

Par ailleurs, le principal actionnaire hors Groupe détient 52,29 % du capital de la CIM au 30 juin 2011. La société MFB consolide de ce fait la CIM et ses filiales selon la méthode de mise en équivalence.

Filiales de la CIM

	Siège social	% contrôle de la CIM
MALTERIE SOUFFLET ST PETERSBOURG	194292 Saint Petersburg FEDERATION DE RUSSIE	69.97
SLODOWNIA SOUFFLET POLSKA	61285 Poznan POLOGNE	100.00
SOUFFLET MALTERIE ROUMANIE	120118 Buzau 1 ROUMANIE	100.00

	Siège social	% contrôle de la CIM
MALTERIE SOUFFLET HONGRIE	8800 Nagykanisza HONGRIE	100.00
SLADOVNY SOUFFLET CR	796 26 Prostejov REPUBLIQUE TCHEQUE	100.00
SOUFFLET MALTING KAZAKHSTAN	Tekeli KAZAKHSTAN	99.29
MALTINEX	21400 Backa Palanka SERBIE	100.00
SLAVUTA MALTING PLANT	30000 Slavuta UKRAINE	93.24

Au cours de l'exercice, la Compagnie Internationale de Malteries (CIM et ses filiales) a acquis 0.78 % des titres de Soufflet Malting Kazakhstan et 0,09 % des titres de Slavuta Malting Plant. Elle a cédé l'intégralité des titres de la société BMC AKCIOVA SPOLECNOST (République Tchèque).

NOTE 2 – Evènements postérieurs à la clôture

NEANT

NOTE 3 – Principes Comptables

Malteries Franco-Belges est cotée sur le marché Euronext Paris – Compartiment C.

L'exercice social a une durée de 12 mois commençant le 1^{er} juillet 2010 et finissant le 30 juin 2011. Les états financiers sont présentés en milliers d'Euros.

Les comptes consolidés au 30 juin 2011 du Groupe MFB sont réalisés conformément aux principes et méthodes définis par le référentiel international IFRS : International Financial Reporting Standards tels qu'adoptés par l'Union Européenne (règlement 1606/2002 du Conseil Européen du 19 juillet 2002).

Les nouvelles normes, amendements et interprétations IFRS applicables pour la première fois à compter du 1^{er} juillet 2010 n'ont pas eu d'impact dans les comptes de l'exercice.

Les états financiers présentés ci-après ne tiennent pas compte des révisions de normes non encore approuvées par le Comité de la Réglementation Comptable Européen, ni des projets de normes en cours au niveau de l'IASB (International Accounting Standards Board), ni des normes et interprétations publiées mais non entrées en vigueur.

Par ailleurs, la société n'a pas identifié de normes la concernant approuvées par le Comité de la Réglementation Comptable Européen et pouvant être appliquées par anticipation au 1er juillet 2010.

Pour rappel, la Loi de Finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Economique Territoriale (CET) qui comprend deux nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Au 30 juin 2010, le groupe a conclu que le changement fiscal mentionné ci-dessus consistait essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français, sans en changer globalement la nature. Notamment, la CET reste calculée sur des bases mixtes comprenant des éléments qui ne répondent pas à la définition d'un résultat imposable au sens de la norme IAS 12, comme la valeur locative foncière des actifs immobiliers.

Le groupe a donc considéré qu'il n'y avait pas lieu d'appliquer à la CVAE comme à la CFE un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. Ces deux contributions sont donc classées en charges opérationnelles, sans changement par rapport à celui retenu pour la taxe professionnelle.

ESTIMATIONS DE LA DIRECTION

Pour l'établissement des états financiers conformément aux normes IFRS, le Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que la détermination de certaines provisions et les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La Direction revoit régulièrement ces estimations et appréciations sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

Les résultats réels futurs sont susceptibles de différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes. Ces estimations concernent principalement la constatation d'impôts différés actifs, les tests de valeur sur les actifs et le calcul des engagements de retraite et autres avantages à long terme.

CONVERSION DES ELEMENTS EN MONNAIE ETRANGERE

Conversion des comptes des filiales étrangères

Les comptes de bilan des filiales étrangères dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au taux de clôture. Le compte de résultat et les flux du tableau de flux de trésorerie sont convertis au taux moyen. La différence de change entre la conversion du compte de résultat au taux moyen et sa conversion au taux de clôture est inscrite au poste « Capitaux propres » dans la rubrique « Écarts de conversion ». Il en est de même pour la différence de change constatée lors de la conversion des capitaux propres d'ouverture au taux de clôture. Aucune filiale du groupe n'est présente dans un pays considéré à forte inflation.

Conversion des transactions en monnaie étrangère

Les transactions en devises étrangères sont converties au cours de change à la date de transaction. Les créances et les dettes libellées en monnaie étrangère sont converties au taux de clôture. Les pertes et profits en résultant sont portés au compte de résultat en pertes et gains de change.

Écarts de conversion antérieurs à la date de transition aux IFRS

Le groupe a retenu l'option offerte par la norme IFRS 1 en remettant à zéro les écarts de conversion précédemment calculés lors de la conversion des comptes des filiales étrangères en euros. Le montant existant au 30 juin 2004 a été reclassé en réserves, sans impact sur les capitaux propres du groupe. Il ne sera donc pas tenu compte dans les résultats de cessions futures d'entités consolidées ou associées des écarts de conversion antérieurs à la date de transition aux IFRS.

ECARTS D'ACQUISITION

Le groupe n'avait pas d'écarts d'acquisition positifs à la date de la première application des normes IFRS, 1^{er} juillet 2004. Le rachat successif de minoritaires a généré des écarts d'acquisition positifs. (Note 6)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments dérivés conclus avec des contreparties de premier rang.

Principes communs relatifs aux instruments financiers de couverture

Les instruments utilisés sont limités aux produits suivants : achats et ventes à terme de devises, swaps de devises, achats et ventes d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ; swaps de taux d'intérêts, achats et ventes de caps et de floors dans le cadre de la couverture du risque de taux.

Ils ont pour caractéristiques :

- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang
- de ne présenter aucun risque de liquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et plus généralement la gestion de l'exposition au risque de change, et au risque de taux font l'objet d'états de reporting spécifiques à destination des organes de direction.

Règles de couverture

En matière de risque de change : le principe appliqué au sein du groupe est de couvrir, lorsque le marché et la législation locale le permettent, les risques de change résiduels découlant des opérations commerciales.

En matière de risque de taux : le principe est de couvrir, au niveau d'une filiale spécialisée, sous forme de macro-couverture, tout ou partie des passifs financiers dans la mesure où ces derniers présentent un caractère prévisible et récurrent.

Méthodes de comptabilisation

Les instruments financiers ne font volontairement pas l'objet d'une comptabilité de couverture afin de ne pas alourdir les procédures administratives du Groupe. Dans ce cas, la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans le compte de résultat.

ELIMINATION DES COMPTES INTRA-GROUPE

Toutes les transactions et tous les actifs et passifs réciproques entre les entreprises consolidées par intégration globale sont éliminées. Les opérations internes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

ACTIFS NON COURANTS

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles n'ayant pas fait l'objet de regroupement d'entreprise figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production. Elles n'ont pas fait l'objet de réévaluation.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 16 – Immobilisations corporelles, les durées d'amortissement pratiquées sont conformes à la durée d'utilisation des biens concernés :

- Constructions : 10 à 50 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : 10 à 30 ans
- Autres immobilisations corporelles : 4 à 25 ans

La décomposition a été réalisée selon la méthode de reconstitution du coût historique amorti.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 23 révisée, les coûts d'emprunt directement liés à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible constituent un élément du coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charge. Un actif éligible est tout actif exigeant une période importante de mise en état pour l'usage prévu.

Les contrats de crédit-bail et autres contrats de location financement ayant pour objet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs sont classés en tant que contrats de location financement et l'actif loué est inscrit au bilan avec en contrepartie une dette initialement de même montant.

Autres actifs financiers

Les participations non consolidées figurent au bilan en « Autres actifs non courants » pour leur coût d'acquisition éventuellement déprécié lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au prix d'acquisition.

Dépréciation des actifs

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur des écarts d'acquisition positifs est testée chaque année.

La valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît.

Le Groupe a défini des indicateurs de perte de valeur et surveille ces indices au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Chaque entité du Groupe générant ses propres flux de trésorerie, il a donc été défini comme règle de retenir l'entité juridique comme équivalent UGT.

La valeur nette comptable des écarts d'acquisition positifs a été affectée aux différentes UGT définies.

Dans le cas où il en ressort un risque de perte de valeur pour un actif ou une UGT, leur valeur recouvrable est estimée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché et de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une UGT est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition positif affecté à l'UGT, puis à la réduction des valeurs comptables des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation	8,48 %
Taux de croissance à long terme	0 %

ACTIFS COURANTS

Stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient selon la méthode du coût moyen pondéré.

Ils sont dépréciés dès lors que leur valeur nette réalisable devient inférieure à leur coût de revient.

Créances d'exploitation

Les créances commerciales sont comptabilisées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué des éventuelles dépréciations.

PASSIFS NON COURANTS

Emprunts

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêts effectif.

Provisions

Les provisions pour risques et charges constituent des passifs dont les échéances ou les montants ne sont pas fixés de façon précise. Les provisions pour risques et charges ont été évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation. Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressources, il a été retenu la meilleure estimation du passif correspondant à l'hypothèse la plus probable.

Les contrats déficitaires non entièrement exécutés à la date d'arrêté font l'objet d'une provision, calculée contrat par contrat. Il n'y a pas de compensation entre les contrats bénéficiaires et les contrats déficitaires. La provision ainsi calculée est affectée en priorité aux actifs concernés, soit les stocks.

Engagements retraites et avantages au personnel

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le groupe participe à des régimes de retraites et d'indemnités de départs.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en compte de résultat « Charges de personnel » les cotisations dues au titre de chaque exercice, n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Par ailleurs, certains engagements de retraite mis en place dans le groupe sont des régimes à prestations définies et font par conséquent l'objet d'une évaluation selon la méthode des unités de crédit projetées, en respect de la norme IAS 19 – *Avantages au personnel*. Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ en retraite. Le coût annuel du régime représente le coût attribuable à une année de service additionnelle pour chacun des participants.

Le groupe utilise la méthode du « Corridor » selon laquelle seuls les écarts actuariels représentant plus de 10 % des engagements ou des placements sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés. Le Groupe a fait le choix de ne pas utiliser le dernier amendement d'IAS 19 permettant de comptabiliser directement en capitaux propres les écarts actuariels.

Les hypothèses retenues sont :

- Taux d'actualisation : les taux d'actualisations retenus correspondent au taux des obligations d'entreprises notées AA sur la zone Euro et d'une durée de plus de 10 ans (durée de l'engagement calculée en 2005).
Le taux retenu au 30 juin 2011 de 4,80 % provient des indices Iboxx (corporate AA).
- Taux de rotation : une étude des sorties par âge et par cause de sortie a été réalisée sur les trois derniers exercices.
- Taux d'augmentation des salaires : le taux d'augmentation des salaires retenu est de 3 % pour toutes les catégories de salariés.
- Tables de mortalité : les tables INSEE 2000/2002 Masculine et Féminine ont été retenues.

- Taux de charges sociales : les taux de charges sociales retenus correspondent aux taux de charges en vigueur.
- Hypothèse de départ : départ volontaire du salarié.

PASSIFS COURANTS

Les dettes fournisseurs et autres crédateurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

IMPOTS DIFFERES

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12, l'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale en utilisant les taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés sont constatés et la probabilité de leur récupération est évaluée. Si leur récupération dans les années futures n'est pas raisonnablement certaine, une provision est enregistrée pour ramener l'actif net d'impôt à la valeur qu'il est probable de recouvrer. L'économie potentielle d'impôt sur les déficits reportables n'est retenue que lorsqu'ils présentent un caractère probable d'imputation.

Au bilan, le Groupe compense les actifs et passifs d'impôt différé si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôt différé relèvent de natures d'impôt levées par la même autorité de taxation.

COMPTE DE RESULTAT

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont composés de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-groupe. Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, donc après déduction des remises ou rabais commerciaux.

Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans le chiffre d'affaires. Les coûts de transport supportés par le groupe sont inclus dans le coût des biens vendus.

Résultat des opérations faites en commun

Un accord de péréquation a été conclu entre la société MALTERIES FRANCO-BELGES (MFB) et deux sociétés du Groupe SOUFFLET (MALTERIES SOUFFLET et SOCIETE DES MALTERIES D'ALSACE). Cet accord permet de faire jouer pleinement les synergies et d'optimiser la logistique. Afin de répartir équitablement le résultat entre ces trois sociétés, la marge brute économique est répartie entre les sociétés au prorata des quantités vendues.

La marge brute économique correspond à la marge brute de chaque société (ventes moins achats et frais sur ventes) diminuée des frais financiers liés à l'exploitation (sur stock, crédits clients et fournisseurs) et des autres éléments d'exploitation relatifs à la commercialisation des produits.

Résultat opérationnel courant

Le groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des plus et moins values de cessions d'actifs ;
- des autres produits et charges d'exploitation qui comprennent principalement l'effet des :
 - coûts de restructuration ;
 - pertes de valeur d'actifs (y compris des écarts d'acquisition) ;
 - litiges ou évènements très inhabituels ;
 - des produits et charges financiers ;
 - des impôts ;
 - du résultat net des entreprises associées.

Les frais de recherche et développement sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels comprennent des éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe. Ils incluent principalement les plus ou moins-values de cession d'activités et de participations consolidées.

Autres produits et charges financiers

Cette rubrique intègre principalement les pertes et gains de change, les charges et produits financiers sur instruments financiers, et les autres charges et produits financiers divers.

NOTE 4 – Immobilisations incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles en valeurs brutes se décompose comme suit :

(en K€uros)	01/07/2010	Acquisitions	Cessions	30/06/2011
Autres immobilisations incorporelles	635	1		636
TOTAL	635	1		636

La variation des amortissements et dépréciations sur les immobilisations incorporelles se décompose comme suit :

(en K€uros)	01/07/2010	Dotations	Reprises	30/06/2011
Amt/Dépr. Autres immo. incorp.	(227)	(43)		(270)
Total Dépr. et Amort.	(227)	(43)		(270)
Total Net	408			366

NOTE 5 – Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles brutes se décompose comme suit :

(en K€uros)	01/07/2010	Acq.	Cess.	Mise au rebut	Recl.	30/06/2011
Terrains	923					923
Constructions	30 856	231			271	31 358
Installations tech, matériel & outillage	40 436	335	(300)	(156)	1 100	41 415
Autres immobilisations corporelles	335		(13)			322
Immobilisations corporelles en cours	1 927	2 415			(1 371)	2 971
Total Brut	74 477	2 981	(313)	(156)		76 989

La variation des amortissements et dépréciations sur les immobilisations corporelles se décompose comme suit :

(en K€uros)	01/07/2010	Dot.	Rep. / Cess.	Mise au rebut	Recl.	30/06/2011
Amort. Dépréciat. des constructions	(19 415)	(675)				(20 090)
Amort. Dépréc. install tech, mat. & out.	(27 198)	(1 298)	240	156		(28 100)
Amort. Dépréciat. autres immob corp.	(289)	(11)	13			(287)
Total Amortiss. et dépréciations	(46 902)	(1 984)	253	156		(48 477)
Total Net	27 575					28 512

NOTE 6 – Participations dans les entreprises associées

Ce poste correspond à la quote-part des capitaux propres consolidés de la Compagnie Internationale de Malteries (CIM) et de ses filiales au 30 juin 2011.

Le bilan consolidé synthétique de la CIM au 30 juin 2011 établi selon les normes IFRS se présente comme suit :

(en K€uros)

Actif	184 318
Total immobilisations	2 587
Autres actifs non courants	169 650
Actif courants	356 555
Total	
Passif	198 536
Capitaux propres du Groupe CIM (dont résultat part du Groupe 11 203 k€)	6 002
Participations ne donnant pas le contrôle	24 183
Emprunts et dettes assimilées non courants	8 268
Autres passifs non courants	119 566
Passifs courants	356 555
Total	

Pour MFB la quote part des capitaux propres de CIM et ses filiales à l'issue de la période est :

	198 536 K€ x	47,71 %	= 94 727 K€
Ecart d'acquisition sur titres CIM acquis :			280 K€

Titres mis en équivalence au bilan de MFB :			95 007 K€

NOTE 7 – Autres actifs non courants

La variation des autres actifs financiers en valeurs brutes se décompose comme suit :

(en K€uros)	01/07/2010	Acq.	Cess.	Recl.	Ecart conv.	30/06/2011
Autres créances ratt à des participat. > 1 an (a)	5 000					5 000
Titres immobilisés (non courants)	557					557
Prêts > 1 an	59					59
Dépôts et cautionnements versés > 1 an	95					95
TOTAL	5 711	0	0	0	0	5 711

(a) un prêt de 5 M€ a été accordé à une filiale de la Compagnie Internationale de Malteries, Slavuta Malting Plant (Ukraine) pour le financement d'une nouvelle touraille.

La variation des provisions sur les autres actifs financiers se décompose comme suit :

(en K€uros)	01/07/2010	Dot.	Rep. / Cess.	Recl.	Ecart conv.	30/06/2011
Prov. autres créances immobilisées > 1 an	(91)					(91)
TOTAL	(91)	0	0	0	0	(91)

Les titres immobilisés (non courants) correspondent à des participations en capital au sein des sociétés dans lesquelles le Groupe détient moins de 20 % du capital :

(en K€uros)	valeur brute	dépréciation	valeur nette des titres	% d'intérêt	Derniers capitaux propres	dont résultat	date clôture
Secobra recherches	544		544	10,33%	17 808	241	30/06/2010
GIAC	13		13	0,23%	5 890	42	31/12/2010
TOTAL	557		557				

La ventilation par échéance des actifs financiers se décompose comme suit :

(en K€uros)	TOTAL	de 1 an à 5 ans	+ 5 ans
Autres créances ratt à des participat. > 1 an	5 000	5 000	
Prêts > 1 an	59	59	
Dépôts et cautionnements versés > 1 an	95		95

NOTE 8 – Emprunts, Dettes financières, Concours bancaires, Dette nette

La variation des autres passifs financiers se décompose comme suit :

	01/07/2010	Augmentation monétaire ou calculée	Diminution monétaire	Reclassé	30/06/2011
<i>(en K€uros)</i>					
Emprunts et dettes financières non courants					
Emprunts > 1 an	285			(252)	33
Participation des salariés > 1 an	129	71	(19)		181
TOTAL	414	71	(19)	(252)	214
Emprunts courants et concours bancaires					
Emprunts < 1 an	252		(252)	252	252
Intérêts courus sur emprunts	3	2	(3)		2
Concours bancaires (trésorerie passive)	356	(193)			163
Intérêts courus non échus - passif	2	1			3
Instruments de trésorerie - passif	260	(259)			1
TOTAL	873	(449)	(255)	252	421

L'échéancier des emprunts et dettes financières non courants est le suivant :

	de 2 à 5 ans	supérieur à 5 ans
<i>(en K€uros)</i>		
Emprunts > 1 an	33	
Participation des salariés > 1 an	181	
TOTAL	214	

L'endettement financier net est :

	01/07/2010	Variation globale de la période	Virement à moins d'un an des dettes non courantes	Incidence des variations des taux de change	30/06/2011
<i>(en K€uros)</i>					
Trésorerie Brute	306	(215)			91
Valeurs mobilières de placement	0				0
Comptes courants actif vis à vis des sociétés liées Hors Groupe					
Comptes courants passif vis à vis des sociétés liées Hors Groupe	(7 755)	3 975			(3 780)
Solde débiteurs et concours bancaires courants	(359)	193			(166)
Total des disponibilités et valeurs mobilières de placement	(7 808)	3 953			(3 855)
Dettes financières courantes	(252)	252	(252)		(252)
Dettes financières non courantes	(285)		252		(33)
Intérêts courus sur emprunts	(3)	1			(2)
Total des dettes financières	(540)	253	0		(287)
DETTE NETTE	(8 348)	4 206	0	0	(4 142)

Les comptes courants actif et passif vis à vis des sociétés liées Hors Groupe MFB, fonctionnent en pratique comme des comptes de trésorerie. Ils sont présentés de ce fait dans la partie Trésorerie du Tableau des Flux de Trésorerie.

Les instruments de trésorerie actif et passif en ont en revanche été exclus au 30 juin 2010 [variation (433)] comme au 30 juin 2011 [variation (268)].

NOTE 9 – Provisions

Les postes de provisions se décomposent comme suit :

	01/07/2010	Dot.	Rep. résultat.	Recl.	30/06/2011
			Prov. utilisées		
<i>(en KEuros)</i>					
Provisions pour retraites et engagements similaires	790	137	(125)		802
Provisions pour pertes sur contrats > 1 an	69	7	(69)		7
Autres provisions pour risques > 1 an	32				32
Provisions pour restructurations > 1 an	1 149			(218)	931
Provisions pour restructurations < 1 an	393	154	(379)	218	386
Total prov. risques et charges	2 433	298	(573)	0	2 158

Une partie des restructurations a été reportée et donc reclassée en « Provisions pour restructurations < 1 an »

NOTE 10 – Actifs et Passifs d'impôts différés comptabilisés au bilan

Les actifs et passifs d'impôts différés portent sur les éléments suivants :

	ACTIFS		PASSIFS	
	30/06/2011	30/06/2010	30/06/2011	30/06/2010
<i>(impôts différés en KEuros)</i>				
Immobilisations corporelles	(33)	(33)	42	42
Actifs financiers à la juste valeur		(70)	19	
Provisions réglementées			7 442	7 052
Provisions non déductibles	(672)	(571)		16
Ecart de conversion	(6)	(8)		
Autres éléments	711	682	(711)	(682)
Compensation des IDA et IDP de même nature et de même terme			6 792	6 428
DETTES (CREANCES) FISCALES NETTES				

Variation des différences temporelles en bases au cours de la période :

	30/06/2010	Comptabilisé en résultat	30/06/2011
<i>(bases en KEuros)</i>			
Immobilisations corporelles	27		27
Actifs financiers à la juste valeur	(211)	269	58
Clients et autres débiteurs			22 327
Provisions réglementées	21 157	1 170	(2 016)
Provisions non déductibles	(1 714)	(302)	
Ecart de conversion	50	(49)	1
Autres éléments	(24)	4	(20)
Déficits fiscaux reportables			
TOTAL VARIATION BASES IMPOTS DIFFERES	19 285	1 092	20 377
Effet impôt différé	6 428		6 792

NOTE 11 – Information sectorielle

L'information sectorielle à fournir selon IFRS 8 est basée sur le reporting interne utilisé par les principaux décideurs opérationnels. Le Groupe n'a qu'une seule activité, l'information sectorielle est donc établie par zone géographique.

Information sectorielle : analyse par Zone Géographique (en K€uros)

	France	Union Européenne Hors France	Communauté des Etats Indépendants	Autres pays d'Europe	Asie	Reste du monde	Total
30/06/2011				743	5 219	1 662	91 139
Chiffres d'affaires	83 515						149 064
Actifs sectoriels	149 064						8 473
Résultat opérationnel	8 473						(2 983)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 983)						
30/06/2010		12	1 051	2 258	10 931	792	93 335
Chiffres d'affaires	78 291						148 067
Actifs sectoriels	148 067						11 932
Résultat opérationnel	11 932						(1 988)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 988)						

NOTE 12 – Accord de péréquation

La société MFB a comptabilisé sur la période dans le poste "Autres produits et charges d'exploitation" du compte de résultat consolidé, au titre de l'accord de péréquation décrit à la note 3, une charge de 570 K€.

NOTE 13 – Autres produits et charges opérationnels non courants

Les postes des autres produits et charges opérationnels non courants se décomposent comme suit :

(en K€uros)	30/06/2011	30/06/2010
Produits de cession d'immobilisations corporelles	73	
VNC des immobilisations corporelles cédées	(59)	
Frais de restructuration	(165)	(250)
Taxes foncières	(86)	(93)
Autres	(29)	(8)
Dotations et reprises aux provisions pour risques et charges	226	577
Dotations et reprises except. sur immobilisations	(1)	(94)
Transferts de charges	36	57
TOTAL	15	189

NOTE 14 – Evaluation des Unités Génératrices de Trésorerie

Aucun indice de perte de valeur n'a été constaté sur l'exercice 2010/2011.

NOTE 15 – Amortissements et Provisions

Le poste d'amortissements et de provisions au compte de résultat se décompose comme suit :

<i>(en K€uros)</i>	30/06/2011	30/06/2010
Dotations aux amortissements et provisions immo. incorporelles	(42)	(42)
Dotations aux amortissements et provisions immo. corporelles	(1 984)	(2 005)
TOTAL	(2 026)	(2 047)

NOTE 16 – Impôts Sociétés

La charge d'impôt de la période du 01/07/2010 au 30/06/2011, qui s'élève à 2 986 K€, se répartit comme suit :

<i>(en K€uros)</i>	30/06/2011	30/06/2010
Impôts différés	364	(73)
Impôts sur les bénéfices	2 622	3 931
TOTAL	2 986	3 858

Le taux d'impôt de droit commun applicable à l'exercice est de 33,33 %. Le taux d'impôt de droit commun applicable à l'exercice précédent était de 33,33 %. Le taux futur sera de 33,33 %.

<i>(en K€uros)</i>	
Résultat net (gain)	11 177
Charge d'impôt comptabilisée	(2 986)
Résultat avant impôt	14 163
Taux d'impôt normal %	33,33%
Charge d'impôt théorique	(4 721)
Différences permanentes	7
Incidences des distorsions social / fiscal	7
Impact de la contribution complémentaire	(59)
Crédits d'impôt et autres imputations	5
Impact lié aux Stés mise en équivalence	1 782
Incidence de situations fiscales particulières	1 728
Charge d'impôt réelle	(2 986)

NOTE 17 – Quote-part de résultat dans les entreprises associées

Le compte de résultat ci-dessous présente le résultat consolidé de la Compagnie Internationale de Malteries et de ses filiales, pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.

	30/06/2011	30/06/2010
<i>(en K€uros)</i>		
Produits des activités ordinaires	311 021	287 107
Autres produits de l'activité	267	457
Achats consommés	(234 752)	(193 507)
Charges externes	(32 135)	(30 658)
Charges de personnel	(9 273)	(9 474)
Impôts et taxes	(985)	(1 533)
Amortissements et provisions	(12 292)	(11 434)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	131	(14 459)
Autres produits et charges opérationnels courants	(6 454)	(2 230)
Résultat opérationnel courant	15 528	24 269
Résultat sur cession de participations consolidées	875	0
Autres produits et charges opérationnels non courants	(53)	1 036
Résultat opérationnel	16 350	25 305
Résultat des équivalents de trésorerie	29	8
Coût de l'endettement financier brut	(4 582)	(5 331)
Coût de l'endettement financier net	(4 553)	(5 323)
Autres produits et charges financiers	975	(1 285)
Résultat avant impôt	12 772	18 697
Charge d'impôt	(1 389)	(1 628)
Résultat après impôt	11 383	17 069
Part du Groupe	11 203	18 422
Part des participations ne donnant pas le contrôle	180	(1 354)

La société CIM et ses filiales sont consolidées par mise en équivalence. La société MFB possède 47,71 % des titres de la société CIM.

Pour MFB le résultat des sociétés mises en équivalence sur la période est :

11 203 K€ x 47,71 % 5 345 K€

NOTE 18 – Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie

	30/06/2011	30/06/2010
<i>(en K€uros)</i>		
Ecarts de conversion passif retraités en produits / Dettes fournisseurs		6
Ecarts de conversion actifs retraités en charges / Créances clients		(12)
Total	0	(6)

NOTE 19 – Variation du Besoin de fonds de roulement

(en K€uros)	30/06/2011	30/06/2010
Stocks	2 199	8 805
Clients et débiteurs divers (*)	5 992	(2 424)
Fournisseurs et créditeurs divers (*)	517	(7 192)
TOTAL	8 708	(811)

(*) hors comptes courants présentés en trésorerie.

NOTE 20 – Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont :

- les sociétés mères et leurs filiales,
- les sociétés associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable et qui sont mises en équivalence.

Les transactions avec ces sociétés se font sur une base de prix de marché.

Les transactions réalisées avec les parties liées se décomposent comme suit :

(en K€uros)	30/06/2011	30/06/2010
Produits opérationnels	81 137	82 528
Charges opérationnelles	(36 023)	(41 896)
Autres produits financiers	336	338
Autres charges financières	(255)	(315)

Les créances et les dettes vis-à-vis des parties liées se décomposent comme suit :

(en K€uros)	30/06/2011	30/06/2010
Créances rattachées à des participations	5 993	5 688
Comptes courants - Actif		
Clients et autres débiteurs	1 536	7 619
Comptes courants - Passif	(3 780)	(7 756)
Fournisseurs et autres créditeurs	(3 083)	(3 600)

Par ailleurs, MFB a distribué 4 762 K€ de dividendes à sa société mère et aux autres actionnaires.

NOTE 21 – Dettes garanties par des sûretés réelles

NEANT

NOTE 22 – Montant des engagements financiers

Les engagements d'achats et de ventes ne sont pas communiqués. Cette information qui serait de nature à porter préjudice aux intérêts commerciaux fondamentaux de la société n'est pas fournie.

Engagements donnés

Cautions :

NEANT

Contrats de cogénération :

Dans le cadre de son activité, MFB a conclu plusieurs contrats de cogénération d'une durée de 12 ans (Saint Saulve, Brazey, Prouvy) avec des partenaires industriels. Les cogénérateurs sont construits à côté des malteries utilisatrices.

Un cogénérateur permet la production combinée de chaleur et d'électricité. Le fonctionnement et le statut des cogénérateurs sont régis par l'arrêté du 23 janvier 1995. La cogénération se caractérise par un excellent rendement énergétique. Elle permet des économies d'énergie primaire par rapport à des productions distinctes d'électricité (centrales électriques) et de chaleur (chaudières des utilisateurs). Afin de favoriser le développement de ce dispositif, les pouvoirs publics ont instauré différents avantages fiscaux. Par ailleurs, EDF a une obligation d'achat permanente de l'électricité produite par les cogénérateurs.

Pour bénéficier de ces dispositions, les installations de cogénération doivent obtenir un "certificat de conformité", établi par l'administration, qui atteste le respect des caractéristiques suivantes :

- Rendement énergétique global de 65 % minimum (pour 100 KWH de gaz utilisé, 65 KWH d'énergie-chaleur+électricité-produite),
- Rapport chaleur / force supérieur à 50 %
- Utilisation effective de la chaleur produite.

MFB s'est engagé, dans le cadre de ces contrats, à consommer au minimum 65 % de la chaleur produite par le cogénérateur, cette condition étant nécessaire au statut de cogénérateur. L'électricité produite par le cogénérateur est intégralement achetée par EDF.

MFB peut à tout moment décider d'arrêter son activité sur le site où se trouve le cogénérateur, moyennant le versement d'indemnités de résiliations, et peut donc de facto mettre fin à l'activité de l'installation de cogénération quand il l'entend. Toutefois, dans ce cas, l'installation est conservée par le partenaire.

Engagements de paiements de chaleur restant à courir sur les contrats :

BRAZEY	Engagement d'enlèvement MWh/an	Prix moyen actuel saison 09/10 €/MWh	Somme due/prix actuel €/an
2011-2012	5 485	16,5	90 503
Total			90 503

PROUVY	Engagement d'enlèvement MWh/an	Prix actuel déc- 09 €/MWh	Somme due/prix actuel €/an
2011-2012	18 600	16,2	301 320
Total			301 320

SAINT SAULVE	Engagement d'enlèvement MWh/an	Prix actuel déc- 09 €/MWh	Somme due/prix actuel €/an
2011-2012	4 960	15,3	75 888
Total			75 888

Engagements reçus

Sur le premier semestre 2011, une promesse de vente concernant des terrains et bâtiments situés à Ebermunster (67) ainsi qu'un compromis de vente concernant une maison d'habitation située à Prouvy (59) ont été signés.

Rémunération des dirigeants

Aucune rémunération ou avantage de toute nature n'a été versé durant l'exercice aux mandataires sociaux par les sociétés du Groupe.

NOTE 23 – Gestion des risques

Le risque de change

Le Groupe a choisi de couvrir, lorsque la législation et les marchés le permettent, les risques de change encourus sur les transactions courantes en devises étrangères.

Les instruments de couverture utilisés sont limités à des contrats de change à terme et à des options de change « vanille » ayant une maturité initiale généralement inférieure à un an.

Dans les pays d'Europe de l'Est, le Groupe couvre son risque de change également en utilisant des emprunts libellés dans la devise du contrat (USD et euros), qui lui permettent de financer les achats de matières premières. Compte tenu du décalage entre l'achat des matières premières et l'encaissement des factures de ventes, le Groupe peut constater des gains ou des pertes de change latentes importantes

Le Groupe a en revanche décidé de ne pas couvrir le risque de change sur les actifs immobilisés situés hors de France ou les emprunts les finançant. Cette décision s'appuie sur les constats suivants :

- Compte tenu des marchés de la plupart des devises concernées, il est impossible de se couvrir sur de longues périodes. Dans le cas où cette couverture serait possible, son coût est prohibitif.
- La valeur de marchés des actifs immobilisés est à ce jour exprimée en monnaie forte, essentiellement euro ou dollar américain.

Cette politique peut avoir pour conséquence des gains ou pertes de change sur la partie des investissements financés par emprunt en devises fortes.

Le risque de taux d'intérêts

Le résultat du Groupe est exposé au risque de variations des taux d'intérêt. Dans le cadre de sa politique générale, le Groupe arbitre en tout ou partie ce risque en utilisant notamment des swap de taux d'intérêt, des options de type caps, floors ou des combinaisons de ces deux instruments.

Le risque pays

Le Groupe ne peut assurer que ses résultats financiers ne seraient pas significativement affectés par un bouleversement des conditions économiques, politiques, et réglementaires dans certains des pays où il est présent.

Le risque de crédit

Dans le cadre de ces activités de marché, le Groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance d'une contrepartie. Il pratique une sélection rigoureuse fondée sur les notations des agences de rating et l'étude des états financiers.

Compte tenu de la dégradation récente des notations des résultats des établissements de crédit et de la difficulté de compréhension de leurs états financiers, il a été décidé de réduire le nombre des contreparties aux seuls intermédiaires financiers avec lesquels le Groupe est en relations habituelles, notamment en matière de financement.

Dans ce contexte, le Groupe ne prévoit pas dans un horizon prévisible de défaillances de contreparties ayant une incidence significative sur les états financiers du Groupe.

Le risque "matières"

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé au risque de fluctuation des matières premières. Afin de limiter son exposition, un Comité de Gestion des Risques matières premières a été mis en place. Il se réunit de manière hebdomadaire en session limitée dans chaque division, et mensuelle en session élargie regroupant toutes les divisions du Groupe SOUFFLET. Les positions matières premières sont ainsi analysées et les limites de positions revues en fonction de l'évolution des marchés.

NOTE 24 – Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant dans le compte de résultat de l'exercice est de 70 533 € au titre du contrôle légal des comptes.

Malteries Franco-Belges

Société Anonyme

Quai du Général Sarrail
10400 Nogent-sur-Seine

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2011

KPMG AUDIT

1, cours Valmy
92923 Paris - La Défense Cedex

CONSTANTIN ASSOCIES
Member of Deloitte Touche Tohmatsu
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Malteries Franco-Belges

Société Anonyme

Quai du Général Sarrail
10400 Nogent-sur-Seine

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Malteries Franco-Belges, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît, votre société met en œuvre un test de dépréciation de ses actifs corporels et incorporels, selon les modalités décrites en page 4 de l'annexe (paragraphe « Provisions pour dépréciation des immos incorporelles et corporelles »). Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que l'annexe donnait une information appropriée à ce sujet dans le « Tableau des provisions » situé en page 10.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons en attester l'exactitude et la sincérité.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris - La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 12 octobre 2011

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit

CONSTANTIN ASSOCIES

Alphonse DELAROQUE

Associé

Laurent LEVESQUE

Associé



Constantin Associés

KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine
France

Malteries Franco-Belges S.A.

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 30 juin 2011
Malteries Franco-Belges S.A.
Quai du Général Sarrail – 10400 Nogent-sur-Seine
Ce rapport contient 3 pages



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine
France

Malteries Franco-Belges S.A.

Siège social : Quai du Général Sarrail – 10400 Nogent-sur-Seine
Capital social : € 15 123 000

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2011 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Malteries Franco-Belges S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Votre société procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs immobilisés corporels et incorporels, selon les modalités décrites en page 12 de l'annexe (paragraphe « Dépréciation des actifs »). Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que l'annexe donnait une information appropriée sur ce sujet dans les notes 4, 5 et 14.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 12 octobre 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Alphonse Delaroque
Associé

Neuilly-sur-Seine, le 12 octobre 2011

Constantin Associés

Laurent Levesque
Associé



Constantin Associés

KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine
France

Malteries Franco-Belges S.A.

Rapport des commissaires aux comptes,
établi en application de l'article L.225-235 du
Code de commerce, sur le rapport du
président du conseil d'administration de la
société Malteries Franco-Belges S.A.

Exercice clos le 30 juin 2011
Malteries Franco-Belges S.A.
Quai du Général Sarrail – 10400 Nogent-sur-Seine
Ce rapport contient 3 pages



Malteries Franco-Belges S.A.

Siège social : Quai du Général Sarrail – 10400 Nogent-sur-Seine
Capital social : €15 123 000

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Malteries Franco-Belges S.A.

Exercice clos le 30 juin 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Malteries Franco-Belges S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 juin 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Les Commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 12 octobre 2011

Neuilly-sur-Seine, le 12 octobre 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Constantin Associés

Alphonse Delaroque
Associé

Laurent Levesque
Associé

Malteries Franco-Belges

Société Anonyme

Quai du Général Sarrail
10400 Nogent-sur-Seine

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 juin 2011

KPMG AUDIT

1, cours Valmy
92923 Paris - La Défense Cedex

CONSTANTIN ASSOCIES

Member of Deloitte Touche Tohmatsu
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Malteries Franco-Belges

Société Anonyme

Quai du Général Sarrail
10400 Nogent-sur-Seine

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvés par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris - La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 12 octobre 2011

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit

CONTANTIN ASSOCIES

Alphonse DELAROQUE

Associé

Laurent LEVESQUE

Associé